

Incendies de forêt : un complot visant à déstabiliser l'Algérie et à menacer son unité déjoué P 4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 19 octobre 2026 / N° 1448 / PRIX 20 DA



Coupe de la CAF
L'USMA passe
au prochain tour
sur tapis vert P 16

Réunion du Conseil des ministres

VIANDES IMPORTÉES : LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
ORDONNE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE

Le chef de l'État a ordonné l'ouverture d'une enquête sur le rôle de certains importateurs de viandes dans la monopolisation du marché et la hausse des prix, certaines boucheries commercialisant les viandes importées au prix de la viande locale. P 3



La France prise dans une spirale de chaos

LA VIE CHÈRE, DÉTONATEUR D'UNE CRISE PLUS PROFONDE P 4



Grand Prix Assia-Djebar
TROIS PLUMES DISTINGUÉES,
UNE LITTÉRATURE EN PARTAGE P 15

Les exportations hors hydrocarbures en hausse
PRÈS DE 4 MILLIARDS DE DOLLARS
ENGRANGÉS EN HUIT MOIS

Les exportations hors hydrocarbures poursuivent leur progression, avec près de 4 milliards de dollars réalisés durant les huit premiers mois de 2026, soit une hausse de 10 % sur un an. Dans cette dynamique, les industries agroalimentaires s'affirment comme un secteur porteur. P 7



RÉVISION DES PRIX À LA POMPE

Arkab écarte toute hausse immédiate des carburants

Aucune augmentation effective des prix des carburants n'est prévue dans l'immédiat, selon le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, qui s'exprimait lors de la présentation du budget de son secteur devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

PAR MAHREZ

Le ministre a apporté ces précisions en réponse aux questions des députés concernant l'article 218 du projet de loi de finances (PLF) 2027, qui prévoit « la possibilité de réviser les prix des carburants en cas de besoin ». Aucune modification des prix n'a été décidée à ce stade par le gouvernement, a précisé le ministre, ajoutant que toute évolution éventuelle des tarifs dépendrait de la version définitive du PLF 2027, à l'issue des débats au sein des deux chambres du Parlement et de l'adoption de la loi de finances pour l'année à venir. Mohamed Arkab a expliqué que la disposition contenue dans le texte transmis au Parlement « ne signifiait pas automatiquement une augmentation des tarifs à la pompe ». Il a néanmoins relevé que « les produits énergétiques étaient commercialisés en Algérie à des prix très bas par rapport au marché international », tout en rappelant que le Parlement était souverain dans l'examen de la mesure proposée. L'article 218 figure dans la rubrique « Dispositions diverses » du PLF 2027. Il prévoit que les prix des carburants peuvent faire l'objet d'une révision, en cas de besoin, par les

parties prenantes. Le texte ne fixe ni nouveaux tarifs ni calendrier pour une éventuelle modification. Il s'agit donc, à ce stade, d'une possibilité inscrite dans le projet de loi, et non d'une décision portant sur une hausse effective. Quelques jours auparavant, le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, avait également été interrogé sur cette disposition lors de la présentation du PLF 2027 devant la même commission parlementaire. Il avait alors précisé que la mesure relative à la révision des prix des carburants ne signifiait pas nécessairement une augmentation. Il avait indiqué que le mécanisme pouvait permettre une évolution à la hausse comme à la baisse, selon les modalités retenues. Les déclarations des deux ministres ne font donc état d'aucune augmentation effective des prix des carburants pour 2027. Elles interviennent toutefois dans un contexte où le gouvernement entend se doter d'une marge de manœuvre face à la hausse constante des coûts de production et de distribution des carburants. La dernière révision des prix des carburants est entrée en vigueur le 1er janvier 2026. Dans un communiqué publié le 2 janvier, le ministère des Hydrocarbures et des Mines avait

expliqué que cet ajustement visait à garantir la continuité de l'approvisionnement du marché national et à couvrir la hausse des coûts de production et de distribution. Le ministre avait ajouté que « cette approche vise à établir un équilibre entre l'impératif d'assurer la continuité et la qualité du service public dans ce secteur et la protection des consommateurs contre la fluctuation des prix des carburants, qui n'ont pas évolué en Algérie depuis 2020 et qui demeurent parmi les plus bas et les plus stables au niveau international ». Le prix du litre d'essence était ainsi passé de 45,62 à 47 dinars, soit une augmentation de 1,38 dinar. Celui du gasoil était passé de 29,01 à 31 dinars le litre, en hausse de 1,99 dinar. Le GPL-c, commercialisé sous l'appellation Sirghaz, avait, pour sa part, été porté de 9 à 12 dinars le litre, soit une hausse de 3 dinars. Le gouvernement avait souligné que « le Trésor public continue de supporter la majeure partie du prix final pour préserver le pouvoir d'achat et soutenir les activités économiques ». Le ministère avait en outre relevé que « malgré cet ajustement, Sirghaz demeure le carburant le plus économique en Algérie, son prix étant toujours quatre fois inférieur à celui de



l'essence, ce qui confirme la volonté de l'État de continuer à encourager ce choix écologique et économique ». Selon la même source, cet ajustement s'inscrivait dans le cadre de l'application des « textes législatifs et réglementaires en vigueur ». L'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) dispose en effet de prérogatives, en vertu de la loi n° 19-13 relative aux hydrocarbures et du décret exécutif n° 21-63, lui permettant de réajuster les prix des carburants et du GPL sur le marché national. Le décret exécutif n° 21-63 du 11 février 2021, fixant la méthodolo-

gie de calcul des prix de vente des carburants et du GPL sur le marché national, prévoit, dans ses articles 20 et 21, les modalités de notification de ces prix. L'ARH notifie les prix calculés aux opérateurs concernés après avoir procédé à leur calcul selon la méthodologie définie par le texte. L'article 22 précise toutefois que l'État peut décider de fixer les prix à la consommation des carburants et du GPL, toutes taxes comprises, à un niveau inférieur à celui résultant de cette méthodologie. Dans ce cas, l'ARH procède à l'ajustement des prix sortie-raffinerie. ■

Sonatrach et Oxy consolident leurs relations historiques

De nouvelles opportunités de coopération à l'étude

Les perspectives de développement du partenariat entre Sonatrach et le groupe américain Occidental Petroleum (Oxy) ont été au centre d'une rencontre tenue le 16 octobre à Houston, aux États-Unis, entre le PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, et son homologue d'Oxy, Richard Jackson. Selon un communiqué de Sonatrach, cette réunion, qui s'est déroulée en présence de dirigeants des deux groupes, a porté sur

les relations de partenariat et les opportunités de leur développement. Les discussions ont notamment porté sur les activités d'Oxy dans le bassin de Berkine, ainsi que sur les perspectives de coopération et les opportunités de développement à court, moyen et long terme. Les deux parties ont également abordé l'expertise du groupe américain dans le développement des ressources

non conventionnelles aux États-Unis, les techniques innovantes de récupération assistée des hydrocarbures (EOR), ainsi que l'utilisation de canalisations en matériaux non métalliques. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des relations historiques entre Sonatrach et Oxy, notamment dans le bassin de Berkine. Le communiqué rappelle qu'en 2022, un contrat d'hydrocarbures portant sur les

périmètres 404 et 208 a été signé en partenariat avec Eni et TotalEnergies. En octobre 2024, les deux compagnies ont conclu un protocole d'accord relatif aux activités d'exploration et d'évaluation sur le périmètre de Berkine-Centre. En avril 2025, leur coopération technologique s'est poursuivie avec la signature de deux accords portant sur l'étude des réservoirs carbonatés complexes et le développement

des techniques de récupération assistée du pétrole. La rencontre s'est tenue dans le cadre de la visite de travail effectuée aux États-Unis par Nour Eddine Daoudi du 12 au 16 octobre 2026. À cette occasion, Sonatrach et Oxy ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le développement de leur partenariat, de renforcer leur coopération et de contribuer à la valorisation du potentiel en hydrocarbures du pays. **M. Z.**

PLUS DE 190 000 VÉHICULES EXPORTÉS VERS L'ALGÉRIE EN HUIT MOIS

La Chine détrône l'Europe sur le marché automobile

Avec plus de 190 000 véhicules expédiés vers l'Algérie au cours des huit premiers mois de 2026, les constructeurs chinois consolident leur position sur le marché national. Cette progression s'inscrit dans une offensive commerciale mondiale qui voit l'industrie automobile chinoise gagner du terrain, portée par des capacités de production considérables, une offre diversifiée et des prix compétitifs. Pour l'économie nationale, cette présence croissante soulève une question essentielle : comment transformer l'essor des importations en investissements industriels capables de créer de la valeur et des emplois ? L'industrie automobile chinoise poursuit son expansion à un rythme soutenu.

Selon les données de l'Administration générale des douanes chinoises, les exportations de véhicules ont atteint 7,45 millions d'unités entre janvier et août 2026, en hausse de 51 % par rapport à la même période de l'année précédente. La progression s'est accélérée en août, avec plus d'un million de véhicules exportés en un seul mois. Au regard de cette dynamique, l'Association chinoise des constructeurs automobiles prévoit désormais des exportations proches de 12 millions d'unités sur l'ensemble de l'année. Cette montée en puissance repose sur plusieurs facteurs. Les constructeurs chinois bénéficient de coûts de production compétitifs, d'une gamme de modèles de plus en plus large et d'investis-

sements importants dans les nouvelles technologies. Leur présence se renforce notamment dans les segments des véhicules électriques et hybrides, où ils cherchent à s'imposer face aux marques historiquement dominantes. Cette stratégie d'expansion conduit les fabricants chinois à multiplier les débouchés à l'étranger, en ciblant aussi bien les marchés émergents que les économies où la concurrence automobile est particulièrement intense. Sur les huit premiers mois de 2026, les exportations chinoises de véhicules à destination de l'Algérie ont atteint 190 045 unités, selon les statistiques citées. Ce volume place le marché algérien au dixième rang des destinations des véhicules chinois, derrière notam-

ment la Russie, le Brésil, le Royaume-Uni et l'Australie. Cette position témoigne de l'intérêt que représente l'Algérie pour les constructeurs chinois. La demande nationale, conjuguée à la diversité des modèles proposés et à leur compétitivité tarifaire, constitue un facteur d'attractivité pour ces marques en quête de nouveaux marchés. Pour les consommateurs, l'élargissement de l'offre peut favoriser une plus grande diversité de choix. Mais les effets de cette présence sur le marché intérieur dépendent également des conditions d'importation, du niveau des prix pratiqués, de la disponibilité des véhicules et de la capacité des opérateurs à assurer leur entretien et leur suivi après-vente. Au-delà de ces

considérations commerciales, l'importance des volumes expédiés vers l'Algérie pose la question de la place que le pays peut occuper dans la stratégie internationale des constructeurs chinois. Le marché national peut constituer une porte d'entrée commerciale, mais aussi, à certaines conditions, un point d'ancrage pour des projets industriels de plus grande envergure. Pour l'économie nationale, le véritable enjeu consiste à tirer parti de l'intérêt des constructeurs étrangers afin de développer une activité industrielle durable. L'augmentation des importations ne se traduit pas automatiquement par la création de capacités de production locales ni par des retombées économiques importantes. **Y. R.**



Quotidien national d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
KABAH YUCEF KABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Viandes importées : le président Tebboune ordonne l'ouverture d'une enquête

Le chef de l'État a ordonné l'ouverture d'une enquête sur le rôle de certains importateurs de viandes dans la monopolisation du marché et la hausse des prix, certaines boucheries commercialisant les viandes importées au même prix que la viande locale.

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée notamment au suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base, à l'état d'avancement des projets de la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba au port d'Annaba et du quai minéralier dans le cadre de l'extension de ce port, ainsi qu'aux projets de passation de marchés par voie de négociation directe pour les travaux de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen, indique un communiqué de la Présidence de la République. S'agissant de la protection du pouvoir d'achat des citoyens, le chef de l'État a chargé le ministre de l'Intérieur, en coordination avec les walis, de mettre en place un mécanisme permettant d'acheter localement les excédents de production, de les stocker, puis de les remettre sur le marché dès les premiers signes de hausse des prix. Il a également ordonné au ministère du Commerce intérieur d'élaborer un dispositif de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires en ce qui concerne les légumes, les légumineuses, les pâtes alimentaires et les viandes, en tenant compte des chaînes de production et de commercialisation. Le suivi quotidien des prix des produits de grande consommation sera assuré à l'échelle locale par les directeurs du commerce, sous la responsabilité des walis. Le président de la République a, en outre, instruit le ministère du Commerce intérieur de renforcer les brigades de contrôle des prix et de mener des opérations de terrain quotidiennes et continues tout au long de l'année. Il a également demandé au ministère de l'Intérieur, au ministère du Commerce intérieur et au Haut-Commissariat à la numérisation de coordonner leurs efforts pour créer une base de données numérique permettant un suivi rapide et efficace des prix. Ce dispositif



servira de système d'alerte afin de permettre aux services concernés d'intervenir pour rétablir l'équilibre du marché en cas de hausse anormale des prix. Dans le même contexte, le président Tebboune a ordonné l'ouverture d'une enquête sur le rôle de certains importateurs de viandes dans la monopolisation du marché et la hausse des prix pratiqués par les boucheries, qui commercialisent ces produits au même prix que la viande locale. Il a instruit le Premier ministre d'enquêter sur les écarts de prix des viandes importées d'une wilaya à une autre, voire d'un quartier à un autre. Il a également exigé l'élaboration d'un projet de texte visant à encadrer strictement l'activité des intermédiaires intervenant dans la commercialisation entre les producteurs et les citoyens. Concernant les projets miniers et ferroviaires, le chef de l'État a souligné que le quai minéralier destiné au phosphate, dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, constitue désormais un enjeu régional et méditerranéen qu'il est impératif de relever afin de permettre son exploitation dans les meilleurs délais. Il a également ordonné le

lancement immédiat, à partir de Tamanrasset, du projet de ligne ferroviaire reliant Laghouat, El Meniaa, In Salah et Tamanrasset. S'agissant des projets de raccordement des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer, le président de la République a insisté sur la nécessité d'assurer, dans les meilleurs délais, l'approvisionnement en eau dessalée des wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen, considérées comme prioritaires. L'extension du réseau d'alimentation à d'autres wilayas devra être précédée d'une étude technique au cas par cas, afin d'évaluer précisément leurs ressources locales en eaux superficielles et souterraines avant d'envisager le recours au dessalement de l'eau de mer. Le chef de l'État a, par ailleurs, réitéré ses instructions concernant le contrôle strict de la délivrance des autorisations de forage de puits, afin de préserver les ressources en eaux souterraines. Il a chargé le gouvernement d'intégrer ces deux orientations dans le projet de loi d'orientation agricole en cours de préparation, qui sera soumis au Conseil des ministres consacré au secteur de l'agriculture. **Y. R.**

MOTEUR DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE

L'université veut transformer le savoir en richesse

PAR MERIEM KA

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2027, la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), a auditionné, samedi, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. À cette occasion, le ministre a présenté les orientations budgétaires de son secteur, mettant en avant la priorité accordée à la mise en œuvre des réformes engagées par les hautes autorités de l'État pour stimuler l'innovation, soutenir l'entrepreneuriat et contribuer au développement économique durable. Lors de son intervention, Kamel Baddari a indiqué que les autorisations d'engagement s'élèvent à 843,81 milliards de dinars algériens (DA), en hausse de 8,25 %, tandis que les crédits de paiement atteignent 847,26 milliards de DA, soit une progression de 4,97 % par rapport au budget de 2026. Il a précisé que la feuille de route sectorielle s'articule autour de quatre grands axes : l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation, le renforcement de la recherche scientifique et la valorisation de ses résultats, l'amélioration des conditions de vie des étudiants et le renforcement de la gouvernance

universitaire. Dans cette optique, le ministère entend « adapter l'offre de formation aux exigences économiques du pays », conformément au programme présidentiel pour la période 2024-2029. Cette stratégie prévoit notamment le développement des cursus liés à l'intelligence artificielle et aux technologies de pointe, la réorientation des formations doctorales vers des filières stratégiques, ainsi que la transformation de l'université en un pôle de création de richesse, articulé autour de la formation, de la recherche appliquée et de l'entrepreneuriat, notamment à travers les start-up et les petites et moyennes entreprises (PME). S'agissant du cadre de vie étudiant et de l'amélioration des prestations universitaires, ces deux aspects demeurent au cœur des priorités du budget 2027. Le projet budgétaire constitue ainsi un « levier d'action pour concrétiser la vision stratégique du secteur, visant à faire de l'université algérienne un pôle d'autonomisation, un moteur de développement et un véritable incubateur de compétences », a souligné le ministre. Concernant la diplomatie scientifique, l'Algérie accueillera cette année plus de 8 000 étudiants internationaux, dont plus de 2 500 dans le cadre du programme « Study in Algeria ». Ces chiffres, a-t-il indiqué, confirment le

rôle de l'université dans la création de richesse et la génération de devises. En matière de recherche scientifique et d'innovation, Kamel Baddari a mis l'accent sur la valorisation de 80 produits innovants, l'obtention du premier agrément national pour la formation aux drones et la structuration institutionnelle de la diaspora scientifique auprès de la présidence de la République. Par ailleurs, il a rappelé que 936 projets ont été retenus dans le cadre du challenge national « Proto-Market ». Ces projets étudiants devraient contribuer à l'économie nationale dès 2027, à travers la création d'entreprises de différentes tailles. Ils permettront ainsi aux jeunes diplômés de devenir des acteurs directs de la croissance économique nationale, a-t-il affirmé. Enfin, le ministre a souligné que les progrès réalisés en matière de qualité de l'enseignement supérieur algérien se sont notamment traduits par l'obtention de la certification internationale ISO 9001 par plus de dix établissements universitaires. Kamel Baddari a réaffirmé la volonté de son secteur de poursuivre cette dynamique d'excellence afin de « bâtir une université ouverte, performante et alignée sur les standards internationaux en matière de formation, de recherche scientifique et de création de valeur ». ■

Éditorial l'EXPRESS

AU DÉFI DE L'EXCELLENCE

PAR BOUALEM B.

L'université traverse une période de transformations qui ne se limitent plus aux discours ni aux intentions. Le budget qui lui est consacré, la poursuite de la numérisation, la réforme des formations et l'ouverture accrue sur l'international dessinent les contours d'une institution qui cherche à répondre aux besoins du pays et aux attentes de ses étudiants. Devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présenté les grandes lignes du budget du secteur pour 2027. Les crédits alloués atteignent 843,81 milliards de dinars, soit une hausse de 8,25 % par rapport à l'année précédente. Cette progression traduit la volonté d'accompagner un secteur qui demeure l'un des principaux espaces de formation, de mobilité sociale et de production du savoir dans le pays. Les priorités annoncées portent sur des enjeux essentiels : renforcer la recherche scientifique, valoriser ses résultats, améliorer les conditions de vie des étudiants, moderniser la gouvernance universitaire et adapter l'enseignement supérieur aux exigences du développement national. Ces chantiers sont étroitement liés. Une université ne peut assurer une formation de qualité si ses laboratoires manquent de moyens, si ses résidences restent saturées ou si ses services administratifs demeurent éloignés des réalités vécues par les étudiants. La numérisation constitue l'un des changements les plus perceptibles de ces dernières années. Pour la troisième année consécutive, les différentes étapes du processus universitaire se déroulent en ligne. Cette évolution simplifie les inscriptions, réduit les déplacements et allège des démarches souvent longues et contraignantes. La réforme de la formation vise également à rapprocher l'université des besoins réels de l'économie. La révision de la carte des formations, l'amélioration de l'orientation pédagogique et l'achèvement de la réforme des études en sciences médicales traduisent cette volonté. L'introduction de spécialités modernes dans les domaines de la médecine et des sciences de la santé, ainsi que la création de sept programmes de doubles diplômes, témoignent de la volonté d'ouvrir de nouvelles perspectives aux étudiants. L'université ne doit plus seulement délivrer des diplômes. Elle doit former des compétences capables d'innover, d'entreprendre et de répondre aux exigences des métiers de demain. Le renforcement de l'enseignement de l'anglais s'inscrit dans cette même logique. Il permet aux étudiants et aux chercheurs d'accéder plus facilement à la production scientifique internationale, de suivre les avancées de leur discipline et de prendre part aux échanges académiques. L'amélioration des services universitaires demeure toutefois un test décisif. La réorganisation annoncée doit se faire en concertation avec les étudiants, en tenant compte de leurs besoins en matière de transport, de restauration, de logement et d'accès aux équipements. Une université moderne ne se mesure pas uniquement à ses plateformes numériques ou à ses nouveaux programmes. Elle se reconnaît également à la qualité de vie qu'elle offre à celles et ceux qui la fréquentent chaque jour. L'université dispose aujourd'hui d'une véritable occasion de renforcer son rôle dans le développement du pays. Le budget progresse, la numérisation s'installe, les formations évoluent et l'ouverture internationale s'élargit. Il reste désormais à traduire ces avancées en améliorations concrètes pour l'étudiant de première année, l'enseignant-chercheur et le jeune innovateur. Une université forte est celle où le savoir prend tout son sens, où la recherche trouve des applications concrètes et où chaque étudiant peut croire, avec raison, que son avenir peut se construire ici.

La France prise dans une spirale de chaos
La vie chère, détonateur d'une crise plus profonde

Les manifestations qui se déroulent ces jours-ci en France, les lycéens d'abord, puis la forte mobilisation nationale du samedi 17 octobre autour de ce qui est convenu d'appeler « contre la vie chère », sont symptomatiques d'un raz-le bol général qui touche surtout de larges couches sociales de la société française, des plus jeunes aux retraités. Ces mobilisations sont apparues en raison de la conjugaison de deux fortes raisons : un malaise socio-économique profond et réel, d'une part, et une opportunité politique, la pré-campagne pour les élections présidentielles de 2027, qui a permis à ce malaise de s'exprimer davantage, d'autre part. La lecture de ces événements peut se faire selon trois directions mais dont l'interaction fournit une explication sur la situation économique et sociale de la France d'aujourd'hui qui reste confrontée à une crise interne d'une grande ampleur, mais également à des défis géopolitiques sur les plans européen et international. En premier lieu, la contestation est née d'une question concrète de pouvoir d'achat et de hausse des prix sur les carburants. Des frustrations se sont accumulées ces dernières années. Depuis la poussée inflationniste de la période 2022-2024 (période d'après le Covid et crise ukrainienne toujours en cours), les prix ne sont pas revenus à leur niveau antérieur. Les ménages français continuent donc de subir des prix durablement plus élevés pour l'alimentation, l'énergie, les loyers, les assurances et autres services. Aujourd'hui, les retraités, les bénéficiaires de prestations sociales et les travailleurs à revenus modestes, ressentent particulièrement cette pression. Il y a un sentiment d'inégalités pour cette partie de la population qui considère que les efforts demandés pour les ménages ne sont pas les mêmes que pour les grandes entreprises qui semblent être favorisées et mieux protégées. En second lieu, la dégradation des finances publiques a réduit les marges de manœuvre du gouvernement. Il devient alors plus difficile de compenser les pertes de pouvoir d'achat par des aides massives. Aussi, les ménages craignent de futures hausses d'impôts ou une réduction des services publics. D'ailleurs, le diagnostic qui a été fait par l'agence américaine de notation Fitch l'année passée lors de la dégradation de la note de la France, reste toujours d'actualité. Quand une instabilité politique s'installe et que le gouvernement change régulièrement, il ne pourrait y avoir de politique budgétaire et fiscale cohérente à moyen terme, ni d'amorçage d'une réduction du déficit public ainsi qu'une baisse du ratio de dette publique par rapport au PIB. En troisième lieu, la France entre en période de pré-campagne électorale pour la présidentielle de 2027, ce qui facilite une mobilisation populaire de grande ampleur sur un leitmotiv sensible que celui de la « vie chère ». Ceci donne lieu à un terrain d'affrontement et de positionnement pour l'ensemble des forces politiques en présence.

INCENDIES DE FORÊT

Un complot visant à déstabiliser l'Algérie et à menacer son unité déjoué

Les investigations menées par les services de sécurité du ministère de la Défense nationale (MDN) à la suite des récents incendies de forêts dans plusieurs wilayas ont mis au jour, selon un documentaire diffusé samedi soir, un réseau impliquant des individus établis en Algérie et des relais opérant depuis l'étranger.

PAR NASSIM TERKI

Intitulé « Révélation des complots de la trahison et des réseaux de la collaboration » (Kachf makayid al-khiyana wa khouyout al-amala), le film présente les aveux de personnes mises en cause dans le déclenchement de ces incendies et expose les méthodes de recrutement et de financement attribuées aux réseaux concernés. Diffusé sur les chaînes de la Télévision nationale, les ondes de la Radio nationale, les plateformes officielles du MDN ainsi que celle de l'Agence Algérie Presse Service (APS), le documentaire revient sur les investigations engagées dès les premières heures ayant suivi les incendies. Selon les éléments présentés, les faits s'inscriraient dans un plan visant à fragiliser le pays et à porter atteinte à son unité, avec l'implication de parties établies à l'étranger et de leurs relais sur le territoire national. Le film fait notamment état de l'arrestation de trois ressortissants algériens accusés d'avoir provoqué des incendies de forêts dans les wilayas de Constantine et de Guelma. D'après les aveux présentés, les personnes mises en cause auraient agi sous l'influence de parties hostiles à l'Algérie, qui auraient également fait appel à Amir Boukhors, connu sous le pseudonyme d'« Amir DZ », pour mener à bien leurs projets. Parmi les personnes citées figurent Abdelkrim Boutamina et Abderraouf Amrani, qui auraient reconnu leurs liens directs avec Amir Boukhors, ainsi que leurs contacts avec Larbi Zitout, Hichem Aboud et Karim Moulai. Le documentaire décrit un mode de recrutement fondé

sur l'exploitation des difficultés sociales et l'appât du gain. Les personnes ciblées se seraient vu promettre des avantages financiers, une vie meilleure et des aides en provenance de l'étranger, en échange de missions destinées, selon les investigations rapportées, à porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité du pays. Les missions évoquées auraient également visé la destruction des ressources nationales et l'affaiblissement de la stabilité du pays. Le documentaire présente ces actes comme faisant partie d'une stratégie destinée à semer la discorde et à installer un climat d'insécurité au sein de la société algérienne. Il cite, à ce propos, une déclaration attribuée à Amir Boukhors : « Il faut mettre le pays à feu ». Les investigations auraient également permis d'identifier plusieurs procédés utilisés pour obtenir la collaboration de personnes établies en Algérie. Le chantage et les pressions exercées sur certaines d'entre elles auraient notamment servi à les contraindre à participer aux opérations projetées. Le cas de Yacine Boulgroune est ainsi mis en avant dans le documentaire. Selon les éléments présentés, cet homme aurait utilisé son activité de coiffeur comme couverture pour entretenir des contacts avec Amir Boukhors et participer au recrutement d'agents. En contrepartie de ses activités présumées, il aurait obtenu des appartements et des locaux commerciaux en Algérie et en France. Ces biens auraient servi, selon les investigations rapportées, au financement d'opérations et à la mise en œuvre de projets visant le territoire national. L'enquête aurait également éta-



bli l'implication d'Islam Benyahia dans les incendies qui ont touché les forêts de Didouche Mourad et du Djebel El Ouahch, dans la wilaya de Constantine. Après avoir accompli la mission qui lui aurait été confiée par Amir Boukhors, il aurait reçu une somme d'argent de Yacine Boulgroune avant de quitter clandestinement le territoire national à destination de l'Italie, puis de rejoindre la France. Son départ aurait laissé derrière lui son complice présumé, Abdelkrim Boutamina, qui a été interpellé. Le documentaire revient par ailleurs sur les éléments techniques recueillis au cours de l'enquête. Les services de sécurité auraient notamment récupéré une séquence vidéo filmée par Abdelkrim Boutamina alors qu'il participait à une caravane d'aide aux personnes touchées par les incendies dans la wilaya de Jijel. Selon le film, cette participation aurait constitué une tentative de dissimuler son implication présumée dans les faits qui lui sont reprochés. Les investigations présentées dans le documentaire font également état de liens présumés entre Amir Boukhors et des services de renseignement étrangers. Les activités qui lui sont attribuées auraient porté sur le financement de projets de migration clandestine au profit de personnes recrutées, ainsi que sur des pra-

tiques de chantage. Le film évoque, en outre, des tentatives visant à favoriser l'émergence de courants hostiles au sein de la scène politique nationale, dans le but de servir des intérêts extérieurs et de permettre à des relais d'accéder à des postes de responsabilité. À travers ces différents éléments, le documentaire entend mettre en évidence l'étendue des réseaux mis en cause et les objectifs qui leur sont attribués. Il présente les incendies de forêts comme un moyen de déstabilisation, au-delà des dégâts causés aux espaces naturels et aux ressources du pays. Le film souligne également la capacité des institutions nationales à faire face à la crise, ainsi que la mobilisation des citoyens devant les épreuves traversées par le pays. « L'Algérie, malgré toutes les manœuvres et les conspirations, restera toujours et à jamais inébranlable face aux traîtres et aux conspirateurs », affirme le documentaire, qui insiste sur la solidarité manifestée par la population. Les incendies, selon le film, n'ont pas entamé les liens de solidarité entre les Algériens. Face à cette épreuve, la mobilisation des citoyens et leur soutien mutuel auraient, une nouvelle fois, témoigné de leur attachement à la stabilité du pays et de leur volonté de faire front commun face aux tentatives de déstabilisation. ■

ÉNERGIE, SANTÉ, FORMATION...

L'Algérie renforce ses liens africains

L'Algérie consolide sa présence en Afrique en mobilisant ses compétences nationales, son expertise technique et industrielle et en développant des partenariats productifs. De l'énergie à la formation universitaire, en passant par l'industrie pharmaceutique, les échanges économiques et la recherche scientifique, cette démarche vise à renforcer les liens avec les pays partenaires, à favoriser le transfert de connaissances et à contribuer aux efforts de développement du continent. Les coopérations engagées avec le Niger, la Tanzanie, le Sénégal et l'Afrique du Sud illustrent cette orientation, à travers des initiatives concrètes dans des secteurs stratégiques. La coopération algéro-nigérienne dans le domaine des hydrocarbures constitue un exemple de la contribution du savoir-faire national aux défis techniques rencontrés par les pays africains. À la suite de l'incident survenu sur le puits pétrolier « Goumeri W-8 », situé dans le champ d'Agadem au Niger, les autorités nigériennes ont sollicité l'appui d'experts algériens

pour évaluer la situation et rechercher des solutions appropriées. Le site nigérien « ActuNiger » a rapporté que des techniciens dépêchés par Sonatrach étaient arrivés sur place après une série de réunions techniques tenues à Niamey. De son côté, « Journal du Niger » a indiqué que les échanges entre le ministre nigérien du Pétrole et les experts algériens visaient à comprendre les circonstances de l'incident, à en évaluer les conséquences et à déterminer les solutions envisageables. Les opérations de traitement de l'incident se poursuivent, tandis que les mesures de confinement sont assurées par la société exploitante « CNPC Niger Petroleum S.A », en coordination avec les autorités compétentes. L'intervention algérienne porte sur l'appui à l'évaluation technique et aux efforts visant à maîtriser la situation, sans préjuger des résultats des opérations en cours. Cette mobilisation témoigne de l'importance de l'expertise algérienne dans un secteur stratégique pour les économies africaines. Elle illustre une coopération qui dépasse les en-

gagements diplomatiques pour se traduire par un partage direct des connaissances et des compétences. La coopération avec la Tanzanie s'appuie, pour sa part, sur la formation universitaire et le développement industriel. Selon le quotidien « The Citizen », l'Algérie a proposé 176 places universitaires aux étudiants tanzaniens, dont 150 ont été sélectionnés par leur gouvernement pour poursuivre leurs études dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des sciences de la santé. Cette initiative contribue au renforcement des compétences africaines et au développement des échanges scientifiques entre les deux pays. Elle s'inscrit dans une approche qui accorde une place importante à la formation du capital humain et au partage des connaissances. Le partenariat s'étend également à l'industrie pharmaceutique. Le 5 octobre, la secrétaire générale du ministère tanzanien de la Santé, Grace Maghembe, a rencontré à Dar es-Salaam une délégation algérienne et des représentants du laboratoire « FRATER-RAZES ». Les discussions

ont porté sur la production de médicaments, le transfert de technologie et l'investissement. La responsable tanzanienne a salué les progrès de l'Algérie dans le secteur pharmaceutique, considérant son expérience comme une opportunité de développement mutuel. Cette coopération ouvre des perspectives en matière de production locale, de maîtrise technologique et de renforcement des capacités industrielles, dans un domaine essentiel à la sécurité sanitaire. En Afrique de l'Ouest, les relations entre l'Algérie et le Sénégal connaissent également une nouvelle dynamique. L'Institut sénégalais « Jubel » a fait état de la signature de 15 accords de coopération entre les deux pays, dans le cadre des démarches visant à approfondir leurs relations bilatérales. Cette dynamique s'inscrit dans la sixième session de la Grande commission mixte algéro-sénégalaise, tenue du 11 au 13 octobre. Le communiqué conjoint met en avant l'élargissement des échanges à plusieurs secteurs, notamment l'énergie, les mines, les transports et l'enseignement supérieur. ■

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

Soixante-cinq ans après, la mémoire refuse l'oubli

À l'occasion du 65^e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, le MOUDAF, le FLN et le parti TAJ réaffirment l'exigence de reconnaissance des crimes coloniaux, la préservation de la vérité historique et la transmission de la mémoire nationale aux jeunes générations.

Le Mouvement dynamique des Algériens de France (MOUDAF) a appelé, samedi, à la reconnaissance pleine et entière du crime d'État commis le 17 octobre 1961 à Paris, estimant que cette reconnaissance doit nécessairement s'accompagner d'un devoir de réparation à l'égard des victimes et de leurs descendants. Dans une déclaration à la presse, à l'occasion de la commémoration du 65^e anniversaire de ces massacres, le MOUDAF a rappelé que le 17 octobre 1961 représente « une page fondamentale de notre récit collectif national, de notre identité et de notre conscience historique ». Ce jour-là, des Algériens qui manifestaient pacifiquement dans la capitale française pour défendre leur dignité, leur liberté et l'indépendance de leur pays avaient été violemment réprimés par les forces coloniales françaises. Soixante-cinq ans après ces événements sanglants, le mouvement considère que la répression du 17 octobre 1961 demeure « un crime d'État dont la reconnaissance pleine et entière demeure une exigence historique, morale et politique ». Il souligne que la commémoration de cette date ne saurait se limiter au souvenir des martyrs, mais doit également permettre d'affirmer la responsabilité collective de transmettre aux jeunes générations les valeurs de liberté, de dignité et de courage qui ont guidé le combat des aînés. Dans le même contexte commémoratif, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a souligné, samedi à Alger, que le 65^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 constitue une nouvelle occasion pour les Algériens de réaffirmer leur attachement à la mémoire nationale, ainsi que leur droit à la préservation de la vérité historique et à la reconnaissance des crimes du colonialisme. Lors d'une conférence historique organisée par le parti à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, Abdelkrim Benmbarek a rappelé que l'évocation des massa-



crimes commis par le colonialisme français contre les Algériens établis en France revêt une portée particulière. Elle constitue, selon lui, une occasion de renouveler l'engagement envers les chouchada et de réaffirmer que la mémoire nationale ne saurait être vouée à l'oubli ni faire l'objet de marchandages. Il a, à ce titre, insisté sur le fait que la vérité historique représente un serment et une responsabilité envers le pays, les enfants et les générations futures. « Le droit de l'Algérie à sa mémoire est imprescriptible, le sang de ses chouchada ne sera pas réduit à des chiffres et les sacrifices de ses enfants ne peuvent être effacés par des tentatives de déni ou de falsification », a-t-il affirmé. Pour le responsable du FLN, la fidélité aux martyrs de la Révolution impose de préserver la vérité historique et de défendre le droit du peuple algérien à la reconnaissance des crimes du colonialisme. Il a également salué l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au dossier de la mémoire nationale et son engagement en faveur de la préservation de l'histoire de l'Algérie, ainsi que des

sacrifices consentis par les chouchada et les moudjahidine. Abdelkrim Benmbarek a, en outre, mis en avant les efforts visant à renforcer les dispositifs institutionnels et juridiques destinés à protéger la vérité historique et à consacrer la fidélité aux hommes et aux femmes qui ont participé à la Révolution. De son côté, le parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ) a organisé, samedi à Alger, une conférence consacrée à la Journée nationale de l'émigration et à la commémoration des manifestations du 17 octobre 1961. Cette rencontre a notamment permis de souligner le rôle joué par les membres de la communauté nationale établie à l'étranger dans le parcours de la lutte pour l'indépendance. Intervenant à cette occasion, la présidente du parti, Fatima Zohra Zerouati, a insisté sur la nécessité d'ancrer cette journée commémorative dans la conscience de la jeunesse algérienne. Elle a estimé que cette démarche est essentielle pour consolider le sentiment d'appartenance nationale et prémunir les générations futures contre l'oubli, qualifiant les événements du 17 octobre 1961 de « crime imprescripti-

ble ». Réaffirmant la position constante de l'Algérie en faveur des causes justes, Fatima Zohra Zerouati a également souligné que la mémoire collective constitue « un véritable bouclier pour affronter les défis et défendre la dignité des peuples ». Les travaux de cette conférence ont également été marqués par les interventions d'historiens, qui ont mis l'accent sur la nécessité de recourir aux outils numériques pour protéger les archives et préserver la mémoire nationale. Ils ont notamment appelé à exploiter les plateformes numériques afin de transmettre l'histoire aux nouvelles générations et de garantir la conservation des documents historiques. Les intervenants ont, par ailleurs, mis en garde contre les procédés du néocolonialisme, évoquant la propagande mensongère et les campagnes systématiques de falsification menées à travers les médias et les technologies modernes. Ils ont insisté sur l'importance de renforcer les mécanismes de préservation et de transmission de la mémoire afin de faire face aux tentatives de déni et de réécriture de l'histoire. **R. N.**

CONCOURS INTERNATIONAL DE ROBOTIQUE « GLOBAL CHALLENGE 2026 » Des pépites algériennes décrochent l'or

Une équipe composée de cinq élèves du cycle secondaire a remporté une médaille d'or lors d'un concours international de robotique, organisé récemment à Incheon, en Corée du Sud. L'équipe algérienne, qui a participé au concours « FIRST Global Challenge 2026 », a réalisé « une performance internationale remarquable dans le domaine de la robotique et de l'innovation technologique », reflétant « le potentiel prometteur des jeunes talents dont regorge l'école algérienne, ainsi que les capacités de nos élèves à faire preuve de créativité et à rivaliser dans les fora internationaux, dès lors qu'ils bénéficient d'opportunités de formation, d'accompagnement et d'expérimentation », a indiqué, samedi, un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Cette per-



formance met également en évidence « l'importance d'investir dans l'enseignement des sciences et des technologies, mais aussi de développer les compétences en programma-

tion, en robotique, en pensée critique et en travail collaboratif, permettant aux élèves d'élargir leurs perspectives de contribution à la construction de l'économie du savoir

et de s'adapter aux mutations technologiques mondiales », selon le communiqué. Le ministère a exprimé sa fierté de cet exploit, tout en réaffirmant son engagement à encourager les initiatives scientifiques et technologiques en milieu scolaire et à valoriser les efforts des élèves, des enseignants, des encadrants et de l'ensemble des partenaires contribuant à la découverte et à l'accompagnement des jeunes talents. Cette manifestation internationale, organisée du 7 au 10 octobre courant, a réuni des équipes de jeunes représentant près de 190 pays, dans le cadre de la promotion des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, ainsi que de l'encouragement de l'innovation et du travail d'équipe chez les jeunes générations. ■

Accidents de la route 11 morts et 260 blessés en 24 heures

Onze personnes sont décédées et 260 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Jijel avec trois morts, suite à une collision entre un véhicule et un engin de travaux publics à proximité de la station service Chabira, dans la commune d'El Milia, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de deux incendies urbains à travers les wilayas d'Alger et de Bordj Bou Arreridj, sans déplorer aucune victime. Les secours de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus, dans le même cadre, suite à l'explosion de gaz de ville suivie d'un incendie à l'intérieur d'une bâtisse à la cité «Chabcheb», dans la commune de Réghaïa, ayant causé le décès d'une personne et des blessures à 4 autres, selon le bilan, indiquant que les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers l'hôpital local. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 13 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national. Concernant les chutes des pluies orageuses qui ont touché plusieurs wilayas, les secours sont intervenus à Sidi Bel-Abbès pour le sauvetage et l'évacuation de 20 personnes coincées par la montée des eaux à l'intérieur d'une école coranique située à la cité 200 logements, dans la commune de Sidi Bel-Abbès, et ont dégagé trois véhicules transportant quatre personnes cernées par les eaux des pluies sur la RN (route nationale) 13, dans la commune de Ben Achiba Chalia. Dans la wilaya de Tlemcen, les secours de la Protection civile ont également dégagé un camion avec, à son bord, une personne coincée par la montée des eaux sur la RN 104, dans la commune de Marhoum. A Béchar, ils ont également dégagé un véhicule ayant à son bord cinq personnes cernées par la montée des eaux de l'Oued Makoura, dans la commune d'El Bouihi, ainsi qu'un autre véhicule transportant deux personnes, qui étaient coincées par la montée des eaux de l'oued au lieu dit « Hassi El Houari », dans la commune de Béchar. Globalement, les unités de la Protection civile ont effectué, de samedi à dimanche (8h00), 3.180 interventions, soit une intervention chaque 27 secondes, dont 1.776 évacuations sanitaires et 540 opérations diverses, suite aux appels de secours, selon le même bilan.

AUTOROUTES Djellaoui **évalue** l'avancement des projets et les programmes de maintenance

Accélération des chantiers, traitement des points noirs et renforcement de la maintenance : le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a réuni les responsables du secteur pour évaluer l'avancement des projets autoroutiers et examiner les programmes d'entretien prévus en 2026 et 2027, avec pour objectif d'améliorer la sécurité, la fluidité du trafic et la durabilité du réseau national.



FATIHA A.

«Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets autoroutiers en cours de réalisation et au suivi des programmes de maintenance du réseau, notamment l'autoroute Est-Ouest. L'objectif est d'accélérer la cadence des travaux, de lever les contraintes rencontrées sur le terrain et d'améliorer durablement les conditions de circulation et d'exploitation des infrastructures routières» indique le ministère dans un communiqué.La

réunion, tenue au siège du ministère en présence des cadres centraux du secteur, du directeur général de l'Algérienne des autoroutes (ADA) et de plusieurs cadres de cet établissement, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme sectoriel des travaux publics.Les échanges ont porté, en premier lieu, sur la situation des projets autoroutiers en cours de réalisation. À cette occasion, le ministre a examiné le niveau d'avancement des travaux et les mesures à mettre en œuvre pour accélérer leur rythme d'exécution et assurer l'achèvement des projets dans les meilleures conditions.L'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des programmes arrêtés pour chaque opération, tout en adaptant les mécanismes de

suivi aux spécificités et aux exigences propres à chaque projet. Le renforcement de la coordination entre les différents intervenants a également été souligné comme un levier essentiel pour assurer un suivi régulier et efficace des chantiers, anticiper les éventuelles difficultés et améliorer les performances en matière de réalisation.La maintenance du réseau autoroutier a constitué l'autre axe majeur de cette rencontre. Les participants ont notamment passé en revue les opérations d'entretien engagées sur l'autoroute Est-Ouest, en accordant une attention particulière aux tronçons identifiés comme des points noirs, nécessitant des interventions spécifiques afin d'améliorer la sécurité et les conditions de circulation.À ce titre, l'état d'avancement des opérations de maintenance programmées au titre de l'année 2026 a été évalué. Cette démarche vise à apprécier le niveau de réalisation des interventions prévues et à assurer la prise en charge des sections présentant des difficultés particulières, dans le but de préserver la qualité des infrastructures et de garantir de meilleures conditions d'exploitation du réseau.La réunion a également permis d'aborder les préparatifs relatifs au lancement de nouveaux projets de maintenance pour l'année 2027. Ces opérations devront notamment contribuer au traitement des points noirs, à l'amélioration de l'état des chaussées et au renforcement de la durabilité du réseau autoroutier.À travers ces actions, le secteur des travaux publics entend consolider les efforts consacrés à la préservation des infrastructures routières, tout en améliorant la fluidité des déplacements et les conditions de transport. La régularité des opérations d'entretien et la mise en place de mécanismes de suivi adaptés demeurent, à cet égard, des facteurs déterminants pour assurer la pérennité des autoroutes et maintenir leur efficacité au service des usagers.Cette démarche s'inscrit dans une approche combinant l'accélération des projets en cours et la maintenance préventive et corrective des infrastructures existantes, afin de renforcer la performance du réseau autoroutier national et de répondre aux besoins croissants de mobilité.

IANOR

Lancement d'une **formation** qualifiante de responsable qualité laboratoire

L'Institut algérien de normalisation (IANOR) organise une formation qualifiante destinée aux responsables qualité des laboratoires d'essais et d'étalonnages, afin de renforcer leurs compétences en matière de management de la qualité et d'accréditation, conformément aux exigences de la norme ISO/IEC 17025.D'une durée de sept jours, cette formation se déroulera à Alger en deux sessions, du 26 au 29 octobre et du 17 au 19 novembre 2026. Elle vise à per-

mettre aux participants de maîtriser les exigences normatives, d'assurer le suivi du système de management de la qualité, de garantir la traçabilité des activités et de contribuer à la fiabilité des résultats d'essais et d'étalonnages.Le programme portera également sur la gestion documentaire, le traitement des non-conformités, la maîtrise des risques ainsi que la préparation des audits internes et des évaluations liées à l'accréditation. L'objectif est de renforcer la performance des

laboratoires et d'inscrire leurs activités dans une démarche d'amélioration continue.Cette formation s'adresse notamment aux responsables qualité et techniques, aux ingénieurs, techniciens, cadres de laboratoire et auditeurs internes. Les candidats doivent connaître la norme ISO/IEC 17025 et justifier d'une expérience professionnelle en laboratoire au cours des trois dernières années.

F.A.

Huile d'olive biologique

Dahbia **conquiert** l'Amérique et mise sur l'excellence

La marque algérienne d'huile d'olive biologique Dahbia franchit une nouvelle étape dans son développement international avec son enregistrement aux États-Unis. Dans un entretien accordé à nos confrères de TSA, son fondateur et propriétaire, Hakim Alileche, revient sur la portée de cette démarche, les choix qui caractérisent sa méthode de production et les raisons pour lesquelles l'Algérie, malgré son potentiel oléicole, peine encore à s'imposer parmi les grands exportateurs mondiaux d'huile d'olive. Pour Hakim Alileche, l'enregistrement de Dahbia sur le marché américain constitue une avancée importante dans la protection de la marque et la préparation de son expansion à l'international. Cette démarche doit notamment lui permettre de renforcer sa crédibilité auprès des partenaires étrangers, de consolider sa présence commerciale et d'explorer de nouvelles opportunités. Le marché américain présente, selon lui, un intérêt particulier pour les huiles d'olive biologiques et haut de gamme, recherchées par des consommateurs de plus en plus attentifs à l'origine, à la traçabilité et à la qualité des

produits. Installée à Aïn Oussera, dans les Hauts Plateaux algériens, l'exploitation Dahbia mise sur une production biologique et une approche privilégiant la qualité plutôt que les volumes. Cette orientation se traduit notamment par le choix d'une récolte précoce, entamée dès le début du mois d'octobre. Hakim Alileche explique que cette méthode vise à obtenir une huile présentant un fruité vert intense, des arômes frais et une teneur intéressante en polyphénols, en fonction des variétés et des conditions de récolte. Pour préserver ces caractéristiques, les olives sont acheminées rapidement vers l'huilerie de l'exploitation et triturées dans l'heure qui suit la cueillette. Cette stratégie exige toutefois des efforts supplémentaires et entraîne généralement un rendement en huile plus faible. Le producteur assume ce choix, considérant que la qualité du produit fini doit primer sur la recherche de quantités importantes. L'objectif est de préserver au mieux les propriétés naturelles de l'olive et de proposer une huile d'olive vierge extra biologique capable de se distinguer sur les marchés exigeants. Au-delà de son expérience entrepreneuriale,

Hakim Alileche met en lumière les difficultés qui limitent les performances de l'Algérie à l'exportation. Alors que le pays dispose d'un potentiel oléicole considérable, une grande partie de la production reste destinée au marché intérieur. Les volumes disponibles pour l'exportation peuvent également manquer de régularité et d'organisation, ce qui complique la construction de relations commerciales durables avec les acheteurs étrangers. À ces contraintes s'ajoutent les exigences liées à la standardisation de la qualité, au conditionnement, aux certifications, à la logistique et à la maîtrise des normes des marchés internationaux. Pour le fondateur de Dahbia, exporter durablement ne consiste pas uniquement à disposer d'une production suffisante. Il faut aussi garantir une qualité constante, assurer une traçabilité rigoureuse, adapter le packaging aux attentes des consommateurs et mettre en place une stratégie commerciale capable de valoriser l'origine du produit. Il estime ainsi que le développement des exportations algériennes passe par une meilleure structuration de la filière, la modernisation des

exploitations et une valorisation accrue des huiles de qualité. L'enjeu est de transformer les potentialités agricoles du pays en une offre compétitive, régulière et reconnue à l'étranger. Dans cette perspective, Dahbia entend privilégier les marchés où les produits biologiques et haut de gamme bénéficient de débouchés, notamment en Amérique du Nord et en Europe. La marque cible les consommateurs sensibles à l'authenticité et à la traçabilité, mais également les distributeurs spécialisés, les épiceries fines, les magasins biologiques, les restaurants et les plateformes de vente en ligne. Pour Hakim Alileche, l'ambition dépasse la seule croissance de son entreprise. Il s'agit également de contribuer au rayonnement de l'huile d'olive algérienne à l'international, en mettant en avant son origine, la qualité de sa production et le savoir-faire national. Le pari consiste désormais à faire reconnaître ce potentiel au-delà des frontières et à donner aux produits oléicoles algériens une place plus importante sur les marchés mondiaux.

R.N.

Transport aérien

Air Algérie réceptionne son sixième Airbus A330neo baptisé « Ras El Afia »

Le Groupe Air Algérie a annoncé, samedi, la réception de son sixième avion de type Airbus A330neo, dans le cadre de son programme de renouvellement et d'extension de sa flotte. Il s'agit d'un appareil baptisé «Ras El Afia», en référence au phare maritime de Ras El Afia, situé dans la wilaya de Jijel, a précisé la compagnie, ajoutant que le choix de cette appellation traduit «la fidélité à la mémoire nationale et la reconnaissance envers des âmes qui resteront présentes dans les esprits», ainsi qu'un hommage aux habitants de la région qui «ont incarné, par leur résilience, la force de l'espoir», rapporte l'APS. Cet appareil est le sixième avion de ce type à intégrer la flotte du transporteur national, après les appareils baptisés «Novembre 54», «Gara Djebilet», «Yennayer», «Diaspora» et «Fennec». Les Airbus A330neo sont destinés aux vols long-courriers. Ils peuvent accueillir plus de 300 passagers, toutes classes confondues, et se distinguent par une consommation de carburant réduite pouvant atteindre 25 % par rapport aux générations précédentes. Ils permettent également de réduire les émissions de dioxyde de carbone et sont équipés de systèmes de divertissement modernes, dont un service d'accès à Internet via le Wi-Fi. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension de la flotte d'Air Algérie, lancé en 2023, qui prévoit l'acquisition de dix avions «Boeing 737 MAX 9» et de dix «Airbus A330neo», ainsi que de 16 appareils «ATR 72-600», afin de renforcer le réseau de transport aérien intérieur. Cette acquisition s'inscrit également dans le cadre du plan d'action de la compagnie à l'horizon 2035, qui prévoit des acquisitions supplémentaires d'avions pour répondre à la demande croissante de transport aérien aux niveaux national et international.

R.E.

Les exportations hors hydrocarbures en hausse

Près de 4 milliards de dollars engrangés en huit mois

FATIHA A.

Intervenant hier à la Chaîne 1 de la Radio nationale, le directeur central au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Zoheir Moussaoui a souligné que ces indicateurs témoignent d'une reprise des exportations algériennes vers les marchés internationaux. Il a toutefois insisté sur le fait que l'enjeu ne réside pas uniquement dans la réalisation de chiffres élevés, mais également dans la préservation de cette dynamique et sa consolidation dans la durée.

L'objectif est de permettre aux exportations hors hydrocarbures de contribuer à la réduction du déficit de la balance commerciale ou, à tout le moins, de compenser une part significative de la facture des importations.

Abordant les performances du secteur agroalimentaire, le responsable a indiqué que les exportations algériennes de produits issus des industries alimentaires avaient atteint 213 millions de dollars au cours des huit premiers mois de l'année en cours, enregistrant une progression de 15 % par rapport à la même période de 2025.

Les produits exportés comprennent notamment les biscuits, le chocolat, les fromages, l'huile d'olive, les conserves, la margarine, les sauces et les épices. Autant de produits pour lesquels les opérateurs algériens ambitionnent de renforcer leur présence sur les marchés extérieurs.

À ce titre, Zoheir Moussaoui a mis en avant l'importance du Salon des produits des industries agroalimentaires, organisé depuis samedi dans la wilaya de Blida sous le slogan « Made in Algeria ». Cette manifestation constitue, selon lui, un levier de soutien à l'économie nationale et de renforcement de la souveraineté économique du pays.

Il a estimé que les salons nationaux consacrés à l'exportation représentent des outils essentiels pour faire connaître les capacités de production des entreprises algériennes, valoriser la qualité des produits locaux et mettre en évidence la diversité de l'offre nationale.

L'événement réunit des opérateurs économiques et des entreprises nationales activant dans le secteur agroalimentaire, dont certaines se sont spécialisées dans la recherche et le développement. Il se distingue également par la participation de représentants de missions diplomatiques accréditées en Algérie, issus de plus de vingt pays.

Pour le responsable, ce type de mani-

festation favorise la promotion du produit national, ouvre de nouvelles perspectives de coopération entre les opérateurs et les professionnels et renforce les échanges entre producteurs et consommateurs. Il contribue également à encourager les entreprises nationales à se tourner davantage vers les marchés internationaux, en mettant en avant leur compétitivité et les possibilités de partenariats commerciaux.



La disponibilité de ces produits sur le marché national constitue une valeur ajoutée pour l'économie, particulièrement dans un contexte marqué par la

hausse progressive des prix sur les marchés mondiaux. Le développement de la production locale permet ainsi de répondre aux besoins des consommateurs tout en réduisant la dépendance aux importations. À titre d'exemple, M Moussaoui a rappelé que l'Algérie importait auparavant pour 28 millions de dollars de biscuits. Le marché national a depuis connu un élargissement de l'offre locale, accompagné de l'émergence de plusieurs marques algériennes dont la qualité et la compétitivité se sont progressivement renforcées. Les produits algériens de confiserie et de biscuiterie ne se limitent désormais plus à satisfaire la demande intérieure. Ils sont également exportés vers une trentaine de pays, illustrant l'évolution des capacités de production et d'exportation des entreprises nationales. S'agissant des mécanismes de promotion des produits algériens à l'étranger, M Moussaoui a souligné le rôle majeur des salons internationaux, qui permettent de faire connaître l'offre

nationale et d'établir des contacts directs entre les entreprises algériennes, les clients potentiels et les partenaires commerciaux. Les efforts de promotion reposent également sur l'organisation de conseils d'affaires, la mobilisation des ambassades algériennes à l'étranger et la contribution des représentants diplomatiques des pays accrédités en Algérie. Cette démarche vise à multiplier les opportunités de coopération commerciale et à ouvrir de nouveaux débouchés aux exportateurs nationaux. Dans cette perspective, il a évoqué les préparatifs de la participation algérienne à une prochaine manifestation économique au Sénégal, pays considéré comme un partenaire important. L'Algérie a été désignée invitée d'honneur de la prochaine édition de ce rendez-vous, une opportunité qui devrait contribuer au renforcement des relations économiques et commerciales entre les deux pays et faciliter l'accès des entreprises algériennes aux marchés de l'Afrique de l'Ouest.

ÉNERGIES RENOUVELABLES :
Adjal appelle à tenir les délais fixés par l'ANMEE

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier, une réunion de la commission sectorielle de coordination consacrée au suivi de plusieurs dossiers prioritaires, notamment le bilan d'activités de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) au troisième trimestre 2026 et la feuille de route de la nouvelle agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique l'ANMEE.

Selon un communiqué du ministère, cette réunion de travail a également permis d'examiner les différentes présentations relatives aux activités du secteur, tant au niveau de l'administration centrale qu'au sein des établissements et organismes qui en relèvent. Les discussions ont porté sur l'état d'avancement des dossiers en cours, l'évaluation des programmes engagés et le suivi de la mise en œuvre des projets inscrits dans les priorités du secteur.

À cette occasion, les participants ont pris connaissance du bilan des activités de l'APRUE au titre du troisième trimestre de l'année en cours. Cette présentation a été suivie d'un examen de la feuille de route de la nouvelle agence NAEMEE, notamment des différentes étapes prévues pour sa mise en œuvre et des objectifs fixés dans le cadre de l'amélioration des performances du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables.

Dans ce contexte, le ministre a insisté sur la nécessité de respecter rigoureusement les délais fixés pour l'exécution des différentes étapes de la feuille de route de la NAEMEE. Il a également souligné l'importance d'assurer un suivi périodique du niveau d'avancement de sa mise en œuvre et de prendre les mesures nécessaires pour concrétiser les objectifs arrêtés, conformément au calendrier établi. Les travaux ont, par ailleurs, été consacrés à l'examen des présentations portant sur les différentes activités du secteur. L'objectif est de suivre les dossiers en cours de traitement, d'évaluer la progression des programmes et des projets et de renforcer la coordination entre l'administration centrale et les différents établissements et organismes sous tutelle.

F.A.

Financement de la transition écologique

La COSOB instaure un cadre réglementaire pour les titres verts

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a adopté le règlement n 26-01, modifiant et complétant le règlement n 23-04 relatif au règlement général de la Bourse des valeurs mobilières, en vue d'instaurer un cadre réglementaire dédié à la qualification des titres verts sur le marché financier algérien, a indiqué hier la Commission dans un communiqué, selon l'APS. Cette réforme vise à mobiliser davantage de capi-

taux en faveur des projets durables et à renforcer le rôle du marché des capitaux dans le financement de la transition écologique et climatique en Algérie, précise la même source. Le nouveau règlement définit les conditions de qualification des titres de créance en tant que « titres verts », lorsque ceux-ci sont admis aux négociations sur les compartiments « Premium » ou « Emergent » du marché des titres de créance de la Bourse d'Alger et que les fonds collectés sont exclusivement destinés au financement ou au refinance-

ment de projets éligibles. Ces projets concernent notamment les énergies renouvelables, les transports propres, la gestion durable des ressources naturelles vivantes, la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire et l'adaptation au changement climatique, selon le communiqué. Le dispositif prévoit également l'élaboration, par la société candidate à l'émission de titres verts, d'un cadre de référence vert précisant l'utilisation des fonds mobilisés, les catégories de projets éligibles, les critères environnementaux de sélection

ainsi que les modalités de gestion et de suivi des ressources collectées. Ce cadre doit également définir les modalités et la périodicité des rapports sur l'affectation des fonds, y compris les sommes non encore utilisées, afin de garantir la traçabilité des ressources mobilisées et de renforcer la transparence et la confiance des investisseurs. Le règlement prévoit, en outre, une revue externe indépendante du cadre de référence vert et de l'affectation des fonds collectés. Celle-ci peut prendre la forme d'un avis d'expert

Rénovation de plus de 8 km du réseau de gaz naturel à Constantine

Plus de 83 millions de dinars consacrés en 2027

Les opérations porteront sur le renouvellement du réseau existant, constitué de canalisations de diamètres de 32 et 90 centimètres, par un nouveau réseau comprenant des conduites de 125, 63 et 40 centimètres, sur un linéaire de 2,9 km, a ajouté le même responsable.



La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine a consacré une enveloppe financière de 83,1 millions de dinars à la rénovation et la modernisation de 8,13 km du réseau de gaz naturel, dans le cadre de son programme pour l'année 2027, a indiqué samedi le chargé d'information de cette direction, Karim Boudoula. Ce programme vise à réduire les problèmes liés aux fuites de gaz et prévoit le remplacement des anciennes canalisations en cuivre et en acier par de nouvelles conduites en polyéthylène, notamment au niveau de la zone industrielle Palma, des quartiers Coudiat, l'Emir-Abdelkader, Bab El Kantara et

Daksi, dans la ville de Constantine. Cette opération devrait contribuer à améliorer les conditions d'approvisionnement des abonnés en gaz naturel, a précisé la même source à l'APS.

Dans la commune de Didouche-Mourad, les opérations porteront sur le renouvellement du réseau existant, constitué de canalisations de diamètres de 32 et 90 centimètres selon les données communiquées, par un nouveau réseau comprenant des conduites de 125, 63 et 40 centimètres, sur un linéaire de 2,9 km, a ajouté le même responsable. Le programme prévoit également le renouvellement des vannes et leur remplacement par de nouveaux équipements dans plusieurs secteurs, notam-

ment au quartier de Békira, dans la commune de Hamma Bouziane, ainsi que dans les communes de Didouche-Mourad et de Zighoud-Youcef.

Ces interventions visent à réduire les pannes et les perturbations susceptibles d'affecter la continuité de la distribution du gaz naturel. Les travaux seront lancés après l'accomplissement des procédures requises auprès des instances concernées, a indiqué la même source, soulignant que ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité du service et à sécuriser le réseau, particulièrement durant la saison hivernale, marquée par une hausse de la consommation de gaz naturel.

Tougourt

Une production de plus de 1,4 millions de qx de dattes attendue

Une production de 1.474.492 quintaux (qx) de dattes est attendue dans la wilaya de Tougourt au titre de la saison agricole en cours, a-t-on appris jeudi de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte prévisionnelle comprend plusieurs variétés, notamment «Deglet-Nour», «Ghars» et «Degla-Beida», ainsi que d'autres variétés réputées dans la région de l'Oued-Righ, a indiqué le directeur par intérim

du secteur, Khaled Beriala. Des résultats prometteurs ont été enregistrés lors de la campagne de cueillette en matière de qualité des dattes, grâce à la réussite de l'opération préventive de lutte contre le boufaroua (acarien) et le myelois (ver de la datte), qui a ciblé plus de 200.000 palmiers dattiers, a-t-il ajouté. Dans le cadre des efforts visant à préserver le patrimoine phénicien et à développer cette filière stratégique, une série

de mesures ont été prises, dont l'accompagnement des producteurs à travers des sessions de formation et d'encadrement technique, ainsi que l'aménagement d'un espace dédié à la commercialisation des dattes dans de bonnes conditions, a fait savoir le même responsable. La wilaya de Tougourt, qui figure parmi les principales régions productrices de dattes, compte plus de 1,5 millions de palmiers dattiers, selon la DSA.

Entretien et réparation des chemins de wilaya

Plus de 148 millions de dinars débloqués à Mascara

Une enveloppe financière de plus de 148 millions de dinars a été allouée dans la wilaya de Mascara au financement de projets d'entretien et de réparation des chemins de wilaya (CW), a annoncé, jeudi, le wali, Fouad Aïssi. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Aïssi a précisé que cette enveloppe, prélevée sur le budget de la wilaya, sera consacrée à des opérations d'entretien et de réparation des chemins de wilaya, au regard de leur importance pour la fluidité de la circulation, le raccordement des agglomérations aux différentes infrastructures et l'amélioration des conditions de mobilité des citoyens, tout en contribuant au développement des activités économiques et commerciales. Le wali a souligné que la préservation du réseau routier de la wi-

laya revêt autant d'importance que la réalisation de nouvelles routes. Il a également indiqué que l'entretien périodique et les interventions effectuées en temps opportun permettent de prévenir la dégradation des routes, de réduire les coûts de leur réhabilitation à l'avenir et de renforcer la sécurité routière. Par ailleurs, le wali a fait savoir que le montant global des recettes prévisionnelles inscrites au projet de budget primitif (BP) de la wilaya pour l'exercice 2027 dépasse 1,6 milliard de dinars. Cette enveloppe «réflète l'ampleur de la responsabilité qui nous incombe dans la bonne utilisation des ressources disponibles, conformément aux principes d'efficacité, de transparence et de rationalisation des dépenses publiques», a-t-il affirmé. Il a également précisé que le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'équipement et d'investisse-

ment, dans le cadre du projet de budget primitif, a été fixé à plus de 565,3 millions de dinars, soit 39,30 %. Cette orientation témoigne de la volonté des autorités locales de renforcer les capacités d'investissement de la wilaya et de mobiliser les ressources nécessaires au financement des opérations ayant un impact direct sur le développement local, a-t-il souligné.

En outre, une enveloppe de 115,5 millions de dinars a été inscrite à la section d'équipement et d'investissement du budget primitif 2027 pour une opération de suivi et de réhabilitation du patrimoine immobilier des communes de la wilaya. Dans le domaine culturel, le wali de Mascara a annoncé l'octroi de 10 millions de dinars pour soutenir les associations culturelles et organiser les festivités commémorant le 194e anniversaire de la première allégeance à l'émir Abdelkader, au regard de la portée historique et na-

tionale de cet événement lié au fondateur de l'Etat algérien moderne.

Une autre enveloppe de 30 millions de dinars a été réservée, dans le cadre du même budget, à l'acquisition d'équipements et de matériels destinés à la lutte contre les catastrophes, conformément aux recommandations de la réunion consacrée au plan ORSEC de la wilaya.

A ce sujet, le wali a insisté sur le fait que «la prévention des risques et la préparation à la gestion des catastrophes sont désormais des impératifs imposés par les dangers potentiels et nécessaires à la protection des vies humaines et des biens». Les travaux de la deuxième session ordinaire de l'APW ont été marqués par l'approbation, par les membres de l'Assemblée, du budget primitif de la wilaya pour l'exercice 2027, dont le montant global dépasse 1,6 milliard de dinars, indique-t-on.

Mostaganem

Distribution prochaine de 170 LPL au niveau de trois communes

La répartition de 170 logements publics locatifs (LPL) est prévue dans trois communes de la wilaya de Mostaganem, à-on avis, vendredi, auprès de la cellule d'information et de communication des services de la wilaya. Selon un communiqué, dont l'APS a reçu une copie, les services des daïras d'Achâacha et de Bouguirat ont annoncé, jeudi, les listes nominatives provisoires des bénéficiaires de ces logements. Les citoyens disposent d'un délai maximal de huit jours pour introduire leurs recours, conformément à la réglementation en vigueur. Cette opération porte sur un quota de 80 logements publics locatifs dans la commune d'Achâacha, de 50 logements dans la commune de Sirat et de 40 autres logements dans la commune d'Ouled Boughalem, précise le communiqué. Les services de la daïra de Mesra avaient également annoncé, deux jours auparavant, la liste provisoire des bénéficiaires d'un quota de 50 logements publics locatifs destinés à la commune de Mansourah. Ces quotas viennent s'ajouter aux logements distribués, au cours du mois de septembre dernier, dans quatre communes de la wilaya. Les clés de 100 logements publics locatifs ont ainsi été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Hassi Mameche, de 50 logements à Bouguirat et de 30 logements dans chacune des communes d'Oued El Kheir et de Fornaka, ajoute la même source. Au cours de la même période, un tirage au sort a également été organisé afin de déterminer les emplacements des logements au sein des nouveaux quartiers résidentiels, en prévision de la remise des clés aux bénéficiaires d'un quota de 140 logements publics locatifs dans la commune de Sidi Ali et de 40 logements pertinents de la même formule dans la commune de Tazgait.

OSTÉOPOROSE

Comment **prévenir** cette maladie silencieuse ?

Avec l'âge, les os deviennent plus fragiles. Une alimentation équilibrée, une activité physique régulière et un dépistage ciblé contribuent à prévenir l'ostéoporose.



Souvent qualifiée de « maladie silencieuse », l'ostéoporose fragilise progressivement les os et augmente le risque de fractures, parfois à la suite d'une simple chute. Elle se caractérise par une diminution de la densité osseuse et une détérioration de la structure du tissu osseux. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), environ 178 millions de nouvelles fractures, toutes causes confondues, ont été recensées dans le monde en 2019, illustrant l'importance de la prévention. L'âge, la ménopause, les antécédents familiaux et les fractures antérieures figurent parmi les principaux facteurs de risque. Le tabagisme, la sédentarité, une alimentation déséquilibrée et

certaines maladies ou traitements peuvent également favoriser la fragilité osseuse. Pour préserver le capital osseux, les spécialistes recommandent une alimentation riche en calcium et suffisamment pourvue en vitamine D et en protéines, ainsi qu'une activité physique régulière associant marche, renforcement musculaire et exercices d'équilibre. Une méta-analyse publiée en 2019 dans la revue scientifique JAMA Network Open, portant sur plusieurs essais cliniques, a observé que l'association quotidienne de calcium et de vitamine D était liée à une réduction de 16 % du risque de fracture de la hanche. Toutefois, les résultats varient selon les populations étudiées : la supplémentation n'offre pas sys-

tématiquement un bénéfice chez tous les adultes. Elle doit donc être adaptée aux besoins individuels et ne remplace ni l'activité physique ni le suivi médical. L'arrêt du tabac et la prévention des chutes sont également essentiels, particulièrement chez les personnes âgées. Le dépistage des personnes à risque permet d'intervenir avant l'apparition de complications. Une ostéodensitométrie peut être prescrite selon le profil médical, tandis que des traitements spécifiques sont disponibles lorsque cela est nécessaire. Face à l'ostéoporose, la prévention et le diagnostic précoce restent les meilleurs moyens de réduire le risque de fractures et de préserver l'autonomie.

A.B

Journée médico-chirurgicale en ORL

70 interventions réalisées à Nâama

Soixante-dix interventions chirurgicales en oto-rhino-laryngologie (ORL) ont été réalisées dans le cadre d'une journée médico-chirurgicale organisée à l'Etablissement public hospitalier (EPH) «Kadri Mohamed» de Nâama, at-on appris, vendredi, de la directrice de cet établissement de santé, Lamia Hami. Le responsable a indiqué que ces interventions ont été réalisées sous la supervision de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Nâama, en coordination et en collaboration avec l'Association nationale des amis du malade. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette initiative, at-elle précisée. Les interventions ont été réalisées par une équipe médicale spécialisée en oto-rhino-laryngologie, composée de médecins bénévoles issus de la wilaya de Nâama et d'autres wilayas, ainsi que de praticiens et de personnels médicaux de l'EPH de Nâama et de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) «Frères Hamzaoui» de Nâama. Le responsable de la délégation médicale bénévole, le professeur Khaled Ayad Djilali, originaire de la wilaya de Chlef, a ex-



pliqué, pour sa part, que cette journée médico-chirurgicale était destinée aux enfants malades issus de familles résidant dans les zones enclavées et aux populations nomades des différentes communes de la wilaya de Nâama. Les interventions ont notamment été portées sur l'ablation des amygdales et la chirurgie des sinus. Ces initiatives, organisées périodiquement dans les établissements hospitaliers de la wilaya de Nâama en collaboration avec l'association assurée, contribuent à rapprocher les

soins spécialisés des patients, en particulier ceux résidant dans les zones éloignées de la wilaya. Elles permettent notamment de faciliter l'accès aux soins de santé, selon les responsables de cette initiative. Ces journées médico-chirurgicales constituent également une occasion de formation continue et d'échange d'expériences avec les personnels médicaux et paramédicaux des établissements hospitaliers de la wilaya, ont souligné les organisateurs.

Journées internationales à Batna

L'usage anarchique des antibiotiques favorise la résistance bactérienne

La nécessité d'éviter l'usage excessif et anarchique des antibiotiques a été soulignée vendredi, dans le numéro des Journées internationales sur les maladies infectieuses, accueillies pendant trois jours dans le grand auditorium de l'Université Hadj-Lakhdar (Batna 1). A ce propos, des médecins spécialistes algériens et étrangers du domaine, ont mis en évidence que la surconsommation d'antibiotiques, notamment par l'automédication sans avis médical, «entraîne l'évolution et la mutation des bactéries, qui deviennent résistantes aux traitements. Cela rend difficile le contrôle des infections et des inflammations, même simples, et prolonge la durée d'hospitalisation». Le mauvais usage des antibiotiques «constitue une menace pour la santé publique, car il provoque une baisse de leur efficacité, notamment dans le traitement des maladies infectieuses», a rappelé le professeur Hassiba Tali Maamar, spécialiste en microbiologie et directeur des laboratoires à l'Institut Pasteur d'Alger, dans une déclaration à l'APS. Le même spécialiste a affirmé que l'Institut Pasteur est le coordinateur principal du réseau national des laboratoires hospitaliers pour la surveillance de la propagation des bactéries résistantes aux antibiotiques. De son côté, le professeur Saïdi Mahdia, spécialiste en hématologie au Centre régional de lutte contre le cancer de Batna, a insisté sur la nécessité d'un usage rationnel de ces antibiotiques, qui confèrent l'immunité des patients, en particulier ceux atteints de cancer, plus vulnérables aux infections et aux complications infectieuses. Pour sa part, la présidente du colloque, le professeur Nora Righi, a indiqué que ces journées scientifiques sur les maladies infectieuses, organisées à l'initiative du service des maladies infectieuses de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Salah-Houes de la ville de Batna, en coordination avec la faculté de médecine de l'Université Chadid Mostefa-Ben Boulaïd (Batna 2), ont été l'occasion d'échanger des expériences entre spécialistes venus de différentes régions du pays, ainsi que de France et de Tunisie, sur les dernières avancées scientifiques dans le domaine des maladies infectieuses. Il convient de rappeler que des ateliers de formation ont été organisés en marge des communications, à l'intention des étudiants de la faculté de médecine et des médecins généralistes.

Prévention des fléaux sociaux

Programme de volontariat scout à Mascara

Le Commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA) de Mascara a lancé, samedi, un riche programme d'activités bénévoles et scoutistes visant à prévenir les fléaux sociaux, a indiqué le commissaire de wilaya de cette organisation scout, Benkadi Benaoumer. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'ouverture de la saison scout 2026-2027, M. Benkadi a précisé que ce programme, élaboré en collaboration avec différents partenaires, prévoit l'organisation d'activités bénévoles avec la participation et l'encadrement des membres des groupes scouts de la wilaya. Ces activités comprenant, notamment, des campagnes périodiques de sensibilisation aux dangers de la consommation de drogues et de substances psychotropes, cibleront les jeunes dans les 47 communes de la wilaya, at-il souligné. Le programme, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année prochaine, prévoit également des séances de sensibilisation aux risques liés à la mauvaise utilisation d'Internet et des réseaux sociaux. Elles seront destinées aux élèves des établissements scolaires, ainsi qu'aux étudiants de l'université «Mustapha-Stambouli» de Mascara. Par ailleurs, diverses activités de sensibilisation visant à prévenir les différents fléaux sociaux seront organisées au sein des structures de jeunesse de la wilaya. Dans le même contexte, des concours seront organisés afin de sélectionner le meilleur jeune créateur de contenu dans le domaine de la prévention des fléaux sociaux, la meilleure affiche de sensibilisation, ainsi que la meilleure page sur les réseaux sociaux consacrée à cette thématique. Ces concours s'adresseront aux adhérents des établissements culturels et de la jeunesse, ainsi qu'aux étudiants de l'université «Mustapha-Stambouli» de Mascara, selon la même source. Le programme comprend également diverses activités de sensibilisation sur le même thème au profit des détenus des établissements de rééducation et de réinsertion de Mascara, Mohammadia, Sig, Tighennif et Ghriss. La cérémonie d'ouverture de la saison scout 2026-2027 a été marquée par la présentation de chants interprétés par la chorale scout «El Afak», de la commune de Tighennif. La troupe a été honorée pour avoir remporté la première place au festival de wilaya du chant patriotique, organisé les 27 et 28 juin derniers à Mascara. Plusieurs anciens membres des Scouts musulmans algériens de la wilaya ont également été distingués.

CANADA

Des morts après un «incident» sur une base militaire

Un «incident» ayant provoqué un incendie sur une base militaire dans l'ouest du Canada a fait «des morts et des blessés», a annoncé samedi soir le gouvernement canadien. «Il y a eu à la fois des morts et des blessés à la suite d'un incident sur la base» de Wainwright, situé dans la province de l'Alberta, a déclaré le ministre de la Défense, David McGuinty, lors d'un point presse.

Le ministre n'a pas donné de précisions sur le nombre des victimes ou sur les circonstances de cet «incident» mais a dit «ne pas se souvenir d'un incident de ce genre dans un passé récent».

«Nous aurons plus de choses à communiquer dans les heures et jours à venir» sur les circonstances, «c'est une situation délicate et en évolution», at-il encore dit.

Le premier ministre, Mark Carney, avait indiqué plus tôt que cet «incident grave» avait «provoqué un incendie de grande ampleur» sur la base. Cet incendie a «franchi les limites de la base plus tôt dans la journée et a été activement pris en charge» par des pompiers venant de «multiples juridictions», a indiqué la municipalité de Wainwright sur les réseaux sociaux.

«L'incendie est toujours surveillé de très près», a assuré le ministre de la Défense.

INDE

19 morts dans une bousculade

Au moins 19 personnes ont péri et une vingtaine d'autres ont été blessées samedi à Calcutta, dans l'est de l'Inde, au cours d'une bousculade survenue au moment où une pluie soudaine s'abattait sur un rassemblement hindou, ont annoncé les autorités locales. Suvendhu Adhikari, un haut responsable de l'Etat du Bengale-Occidental, a déclaré aux journalistes qu'une fillette de sept ans figurait parmi les morts.

Une annonce a provoqué de l'«agitation» quand il a commencé à pleuvoir dans la soirée et la foule présente pour le festival de Durga Puja «s'est mise à pousser, tirer et à se précipiter vers l'avant, avant de tomber au sol, ce qui a entraîné une bousculade», a raconté un haut responsable de la police présente sur place. «Mes condoléances aux familles endeuillées. Je souhaite un prompt rétablissement aux blessés», a réagi le Premier ministre indien Narendra Modi. Les mouvements de foule meurtrières sont fréquents à l'occasion de grands rassemblements en Inde en raison d'une mauvaise organisation et de défaillances en matière de sécurité.

RDCONGO

Plus de 26.000 personnes **quittent** leur foyer à cause des combats

Dans les provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu, «les récents combats ont entraîné le déplacement de plus de 26.000 personnes, ce qui a encore accumulé les besoins humanitaires et compliqué la livraison de l'aide.»



Les combats dans les provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont contraint plus de 26.000 habitants à quitter leur foyer, a rapporté, vendredi, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations unies.

«L'escalade de la violence dans l'est de la RDC continue de provoquer des déplacements forcés de populations et entraîne l'acheminement de l'aide humanitaire», a indiqué l'instance onusienne.

Dans les provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu, «les récents combats ont entraîné le déplacement de plus de 26.000 personnes, ce qui a encore accumulé les besoins humanitaires et compliqué la livraison de

l'aide», a-t-elle souligné. Dans la province de l'Ituri, voisine du Nord-Kivu, «l'instabilité fait peser une menace sur les civils et les opérations humanitaires». Le BCAH a reçu des informations selon lesquelles quatre civils avaient été tués le 13 octobre près de la localité de Pimbo, dans le territoire de Djugu.

A la suite de cette attaque, «la circulation a été interrompue sur la route nationale n°27, un corridor de transport essentiel utilisé à des fins tant humanitaires que commerciales», a-t-il ajouté. Cet incident «s'est produit dans un contexte de dégradation générale de la situation humanitaire à Djugu, où des attaques armées et des affrontements ont fait des victimes parmi les civils, et contraint des milliers de personnes à quitter leur foyer et perturbé les opérations humani-

taires, notamment les actions de lutte contre Ebola», constate le BCAH. Malgré les difficultés, l'ONU et ses partenaires humanitaires continuent de soutenir les autorités de la RDC dans la lutte contre la flambée de fièvre Ebola dans les provinces de l'est. L'ONU a appelé les parties au conflit à assurer la protection des civils et des infrastructures civiles, à respecter le droit humanitaire et à garantir un acheminement sans entrave de l'aide aux personnes dans le besoin. La crise dans l'est de la RDC a été provoquée par l'expansion des activités de groupes rebelles, dont le plus important est le Mouvement du 23 mars (M23). Les groupes rebelles ont repris les combats en 2021 dans l'est du pays, s'emparant de plus de 100 villes et villages, dont les chefs-lieux de deux provinces.

Indonésie

Des dizaines d'orangs-outans **sauvés** des incendies

Plusieurs dizaines d'orangs-outans, espèce classée en danger critique d'extinction, ont été sauvés ces dernières semaines des incendies de forêts qui ravagent les régions de l'archipel d'Asie du Sud-Est, ont indiqué dimanche des ONG. Ces feux sont à l'origine d'un épisode de pollution de l'air par des fumées toxiques activités qui durent depuis des mois et a entraîné la fermeture d'écoles, une forte recrudescence des troubles respiratoires chez les humains comme chez les animaux, et des restrictions d'en plein air en Indonésie, en Malaisie, à Singapour et au Timor oriental. En Indonésie, les opérations de sauvetage de la faune menacée par les incendies, notamment les orangs-outans, se poursuivent.

«Du 6 août au 10 octobre 2026, une équipe conjointe a évacué 51 orangs-outans de plusieurs sites (...) dans le Kalimantan occidental (sur l'île de Bornéo, ndlr), à mesure que les incendies touchaient de plus en plus leur habitat», ont indiqué dans un communiqué l'agence de conservation des ressources naturelles du Kalimantan occidental et l'organisation indonésienne de protection de l'environnement YIARI.

Selon des données publiées cette semaine par le ministère indonésien des Forêts, le nombre de singes secourus ces derniers mois à Kalimantan pourrait atteindre 96. Lors du dernier sauvetage en date samedi, trois ONG ont secouru un orang-outan mâle de 20 ans à Hampangen, village de la province de Kali-

mantan central, sur l'île de Bornéo. «Le processus d'évacuation s'est déroulé avec la plus grande prudence», ont indiqué l'ONG Borneo Orangutan Survival Foundation, l'Agence de conservation des ressources naturelles du Kalimantan central et le WWF Indonésie. «Après avoir anesthésié l'orang-outan, l'équipe médicale a immédiatement procédé à un examen de santé avant de transporter l'animal vers le (...) centre de réhabilitation», ont précisé ces organisations. Autre conséquence des incendies de forêts, environ 2.400 vols à travers le pays ont été affectés par les fumées toxiques depuis la mi-août, selon le ministère indonésien des Transports.

Lutte contre Ebola

L'OMS **envoie** des missions à Djibouti, en Somalie et au Soudan

Des experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont visité Djibouti, la Somalie et le Soudan pour évaluer la préparation à la lutte contre la fièvre Ebola, a rapporté le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale. Djibouti, la Somalie et le Soudan font partie des pays qui sont rattachés à la région de la Méditerranée orientale de l'OMS. Le Bureau régional, évaluant les risques liés à Ebola, leur a accordé une «attention prioritaire». Les mesures de renforcement de la préparation de leurs systèmes de santé publique «sont prises en raison des flambées de la maladie en République démocratique du Congo (RDC) et en Ouganda, ainsi qu'après la confirmation de l'importation de la maladie au Kenya», a expliqué le bureau dans un communiqué. Bien qu'aucun cas d'Ebola n'ait «encore été enregistré» en Méditerranée orientale, des facteurs tels que «les conflits armés, les déplacements forcés de populations et la surcharge des systèmes de santé publique dans un certain nombre de pays compliquent considérablement la préparation à d'éventuelles flambées et la riposte à celles-ci», a souligné l'OMS. De juillet à septembre 2026, l'OMS a envoyé à Djibouti, en Somalie et au Soudan des «missions pluridisciplinaires pour évaluer le niveau de préparation nationale» des systèmes de santé. Ces missions «ont mis en évidence des problèmes dans des domaines tels que la surveillance épidémiologique, le potentiel de laboratoire, la prévention des infections et le contrôle des infections, la prise en charge des patients et la coordination des actions dans les situations d'urgence». L'OMS, conjointement avec les autorités des trois Etats, «travaille à combler ces lacunes», en fournissant un appui technique, du matériel médical et en organisant la formation du personnel.

Verts d'Europe

Des fortunes diverses pour les internationaux avant le Togo

A l'approche du rassemblement de novembre et de la double confrontation décisive face au Togo (4e et 5e journées des éliminatoires de la CAN 2026), les internationaux algériens connaissent des dynamiques bien contrastées avec leurs clubs respectifs. Entre retours en forme, éclairs de génie et situations inquiétantes, tour d'horizon des dernières prestations de nos représentants sur les pelouses européennes.



Anis Ouzenadji n'a pas pris part au match, toujours retenu à l'infirmerie en raison d'une blessure à la cheville contractée lors du dernier stage des Espoirs.

Bouanani débloque son compte avec casse, Belloumi répond sur le terrain

Titularisé pour la deuxième fois seulement cette saison sous les couleurs des Rangers, Badredine Bouanani a saisi sa chance de la plus belle des manières lors de la 9e journée du championnat écossais contre Dundee. Alors que son équipe était menée, l'ailier algérien a fait parler sa classe à la 40e minute : après une première frappe contrée, il a récupéré le ballon, repiqué sur son pied gauche et nettoyé la lucarne opposée d'une magnifique frappe enroulée. Ce premier but sous ses nouvelles couleurs vient récompenser sa patience et la confiance accordée par Derek McInnes. Une performance mémorable qui relance idéalement l'ancien Niçois. La situation devient de plus en plus préoccupante pour Rayan Aït-Nouri à Manchester City. Resté sur le banc durant toute la victoire des Citizens contre Ipswich Town (3-2), le latéral algérien n'a plus disputé la moindre minute depuis un mois exact (sa dernière apparition remontant au 17 septembre en Coupe de la Ligue). Sans temps de jeu en Premier League et écarté de la sélection pour motifs disciplinaires lors du dernier stage, Aït-Nouri traverse une zone de turbulence majeure. A Hull City, Mohamed Bachir Belloumi fait quant à lui parler l'efficacité. Relégué sur le banc face à Everton pour cause de fatigue au retour de sélection — ce qui avait suscité des moqueries de Roy Keane sur Sky Sports —, l'Algérien a immédiatement répondu sur le terrain en sortant du banc pour inscrire le but du nul (2-2). Son entraîneur Sergej Jakirović a tenu à assumer sa gestion en conférence de presse avant le déplacement à Fulham. Avec 3 buts et 2 passes décisives en 6 matchs, Belloumi confirme qu'il est indispensable chez les Tigers.

H.M.

De retour dans le onze du RC Lens, Yacine Titraoui poursuit son retour en rythme après une blessure qui l'avait privé du rassemblement de septembre avec les Verts. Titularisé en Ligue 1 lors du succès des Sang et Or face à Troyes (7e journée) — quelques jours après

une première apparition en Ligue des champions —, l'ancien milieu du Paradou AC a livré une prestation solide. Actif, propre à la relance et précieux au pressage, il a disputé 65 minutes convaincantes avant d'être remplacé. Son entraîneur continue de gérer intelligemment son retour à 100 %. Dans le camp adverse, le jeune international U23

les Sanafir n'avaient réussi à trouver le chemin des filets qu'à deux reprises, respectivement par Rebiaï (31e) et Belgourai (51e), s'inclinant ainsi (2-4). Un résultat qui permet à la formation algéroise de rejoindre son adversaire du jour à la cinquième place du classement général, ex-aequo avec sept points. Soit avec autant d'unités que le Mouloudia d'Alger et la JS Kabylie, qui occupent le même classement, mais avec quelques matchs en moins

Ligue 1 Mobilis (6e journée) Le MCO rejoint le CRB en tête du classement

Le MC Oran a rejoint le CR Belouizdad en tête du classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, avec treize points, après sa courte mais précieuse victoire contre l'USM Khenchela (1-0, mi-temps 0-0), en match disputé samedi soir, au stade Miloud Hadeffi d'Oran, dans le cadre de la sixième journée, devant se continuer dimanche.

L'unique mais de la rencontre a été inscrit à la 64e minute de jeu, par l'homme en forme du moment, Abdelkader Moulay, qui avait réussi à tromper la vigilance du gardien adverse. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le nouveau promu JS El Biar avait créé une grosse surprise en allant s'imposer avec l'art et la manière chez le CS Constantine (2-4), grâce notamment à son attaquant Dadi Mouaki, auteur d'un triplé aux 2e, 27e et 45e+3, alors que le quatrième et dernier mais El-Biarois a été inscrit par Aribi, sur pénalité à la 38e minute de jeu. De leur côté, et malgré leurs nombreuses tentatives,

Ligue 2 amateur (6e journée)

L'USM Blida solide leader

L'USM Blida s'est emparée des commandes du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, en battant le NAHD (3-0), en ouverture de la sixième journée. Sur sa lancée, le club de la Ville des Roses, qui restait sur une très belle victoire en déplacement chez le WA Tlemcen, a enchaîné, en infligeant une lourde défaite au Nasria, chez laquelle plus rien ne semble aller pour le mieux, avec déjà quatre défaites en six matchs. Un triste bilan qui le place à une modeste 10e place au classement général, avec six unités. Autre bonne performance réalisée ce week-end, la victoire en déplacement du MC Saïda chez le MC El Bayadh (1-2), et qui le propulse provisoirement à la deuxième place du classement général,

ex-aequo avec le Raed de Kouba, avec treize unités pour chaque club, alors que le carton du jour est à mettre à l'actif de la JSM Tiaret, ayant atomisé le nouveau promu JS Taghit, sur son propre terrain, et sur le score sans appel de six buts à zéro. Une victoire importante pour la formation tiarétienne, car elle lui permet de quitter les abîmes du classement pour la première fois depuis l'entame de la saison et de se placer à la 13e place, avec quatre points. Un classement qu'elle partage ex-aequo avec le WA Tlemcen, ayant enchaîné une deuxième défaite consécutive après l'USM Blida, en s'inclinant cette fois chez l'ES Mostaganem (2-0). De son côté, l'IRB Sidi M'Hamed Benali a pleinement profité de l'avantage du terrain pour sur-

classer l'ESM Koléa (3-1) et de rejoindre provisoirement l'USM El Harrach à la sixième place, avec dix points pour chaque club.

Les Tuniques Rouges ont laissé filer une très belle occasion

Dans le Groupe Centre-Est, et contrairement à son homologue blidéen à l'Ouest, l'USM Annaba n'a pas su profiter de l'avantage du terrain pour se ressaisir du leadership, se contentant d'un nul vierge face au CA Batna, qui la maintient finalement à la deuxième place du classement général, avec onze points. L'USMA compte ainsi une longueur de retard sur le MSP Batna, qui de surcroît possède un match en moins, du fait qu'il ne jouera que lundi, en accueillant le MO Béjaïa. Une situation qui devrait constituer une option

sérieuse pour lui de creuser l'écart, même si le MOB (8e/7 pts) est loin d'être une victime expiatoire. Dans les autres matchs de ce groupe, l'US Chaouia a difficilement dominé le NRB Telegma (1-0), au moment où le Paradou AC s'est offert un gros bol d'air, en battant la lanterne-rouge, la JSD Jijel (2-0). De son côté, le NC Magra a éprouvé les pires difficultés pour venir à bout de l'IRB Nezla (1-0), mais aussi laborieux fut-il, ce succès a conservé son pesant d'or, car il a permis aux Bleu et Blanc de rejoindre l'USM Annaba à la deuxième place du classement général, avec dix points pour chaque club. Pour sa part, et même s'il continue à livrer de belles prestations, l'IRB Nezla reste scotché à sa quatorzième place, avec quatre unités au compteur.

Tennis / Championnat d'Algérie seniors (Tableaux simples) Toufik Sahtali et Amira Benaïssa sacrés

Les athlètes du MCA, Toufik Sahtali et Amira Benaïssa ont été sacrés champions d'Algérie 2026 de tennis, après leurs victoires finales dans les tableaux simples (messieurs et dames), disputées samedi au Centre fédéral d'entraînement de la Fédération algérienne (FAT), à Ben Aknoun (Alger). Toufik Sahtali a décroché son deuxième sacré national, après celui remporté en 2024, en dominant Kamyl Chebboub (CRBBKT) sur le score sans appel de 6-0, 6-0. "Je suis très heureux de remporter mon deuxième titre après celui de 2024. Je suis satisfait de ma finale et je pense avoir très bien joué, en commettant très peu de fautes. J'ai su gérer le match et dès l'entame", a déclaré Sahtali à l'APS. "Je tiens cependant à féliciter Kamyl pour son parcours et à lui souhaiter beaucoup de réussite pour les années à venir. De mon côté, je dois continuer à travailler pour progresser davantage. Je tiens également à féliciter la Fédération pour l'excellente organisation, ainsi que pour les efforts consentis en matière de sponsoring et les dotations financières, qui nous apportent énormément", a-t-il ajouté. En double messieurs, la paire composée de Yacine Meghari (MCA) et Kamyl Chebboub (CRBBKT) s'est adjugé le titre en s'imposant devant Mohamed Chakib Laihem et Houssein Eddine Rahal, tous deux sociétaires du MCA, sur le score de 6-2, 6-2. Chez les dames, Amira Benaïssa a triomphé pour la septième fois de sa carrière au Championnat d'Algérie seniors, après sa victoire en finale face à la jeune Maria Badache (TCH), sur le score de 6-3, 7-6. "Je suis très heureuse de décrocher ce nouveau sacré, le septième de mon palmarès. Je connais très bien Maria, puisque nous avons fait partie de l'équipe nationale féminine, mais c'était la première fois que je l'affrontais en match officiel", a expliqué Benaïssa.



LIGUE 1

Le PSG et Dembélé disposent de Strasbourg

Entre deux sommets européens et trois jours après la magie de Manchester City en Ligue des champions (4-2), le PSG a été sauvé samedi à Strasbourg (3-1) par l'entrée d'Ousmane Dembélé et a pris au moins temporairement la tête de la Ligue 1.

À la Meinau, les hommes de Luis Enrique avaient l'occasion de confirmer leur retour en championnat après un début de saison cahoteux. Grandement remaniés et sans l'intensité de mercredi à Manchester, les Parisiens ont quand même réussi à enchaîner un quatrième succès d'affilée en Ligue 1, alors que tout semblait très mal parti. Entré à l'heure de jeu (63e), Ousmane Dembélé, auteur d'une passe décisive, d'un but (d'un pénalty manqué) et d'une avant-dernière passe, a remis Paris dans la course en championnat et lui a permis de prendre pleinement confiance avant le choc européen mardi contre le FC Barcelone au Parc des Princes. Comme contre Le Mans le week-end dernier (victoire 3-1), Luis Enrique a fait largement tourner son effectif, confirmant l'adage qu'il a bien une équipe pour le championnat et une autre pour la Ligue des champions. Mais même avec le luxe d'avoir une grande profondeur de banc, le PSG a été beaucoup moins fringant, hormis quelques actions dangereuses comme en début de match: Akliouche croise trop sa frappe (9e) et la tête de Ferran Torres est déviée au-dessus du but (11e).

Mendes et Akliouche touchés

"Chaque fois, nous avons un plan sur le court, moyen, et long terme", disait vendredi le coach, qui a aligné une ligne défensive totalement remaniée avec Warren Zaïre-Emery, Illya Zabarnyi, Lucas Hernandez et Lucas Digne. Les deux derniers sont fautifs sur l'ouverture du score par Strasbourg: Lucas Hernandez notamment ne monte pas sur Giovanni Reyna, qui a le temps de se retourner pour frapper à ras de terre au premier poteau et tromper Matvei Safonov. En revanche, le gardien parisien s'est parfaitement détendu sur une tête bien

placée de Conrad Harder (50e). Le Russe a aussi bien fermé son premier poteau - son point faible - sur une frappe du Danois (68e). Visiblement pas content de la prestation de certains, l'entraîneur espagnol a procédé à ses changements tôt dans le match (53e) en faisant entrer Vitinha, Désiré Doué et Nuno Mendes, sorti ensuite sur blessure en fin de rencontre.

Maghnes Akliouche a, lui, été touché à la cheville.

A l'heure de jeu, il a fait entrer Ousmane Dembélé à la place de Khvicha Kvaratskhelia, auteur encore d'un match sans relief. Quelques minutes après, Doué a provoqué une main dans la surface strasbourgeoise mais Dembélé a frappé à côté son pénalty (72e), allongeant encore la liste des échecs parisiens dans cet exercice en cours de match. C'est le troisième penalty manqué en trois matches avec trois tireurs différents.

Il manque "un spécialiste"

Beaucoup mieux dans le jeu et plus dangereux, ils ont égalisé dans la foulée grâce à Illya Zabarnyi, seul devant le but et servi par le Ballon d'Or (1-1, 77e).

Moins de dix minutes plus tard, Dembélé a renversé le match d'une frappe à l'entrée de la surface (2-1, 85e), avant de servir Torres qui a donné à Désiré Doué (90e+3, 3-1). Les Strasbourgeois poursuivent leur mau-

vaise passe avec leur troisième défaite de rang (Paris FC, Nice) et vont nourrir des regrets, vu le nombre d'occasions. Vendredi, Luis Enrique avait bien prévu les choses, s'attendant "à un match difficile, comme ces trois dernières années". C'est bien le cas, Paris prend même la tête avec 14 points, à égalité avec Monaco et une longueur devant Lille, qui reçoit Brest samedi soir.



PREMIER LEAGUE

Manchester City et Liverpool triomphent

Le leader Manchester City a battu Ipswich (3-2) sans marge et avec un doublé d'Erling Haaland, samedi en Premier League, au moment où Liverpool parvenait à renverser, en supériorité numérique, une équipe de Brentford accrocheuse (2-1). L'horizon des Citizens a beau être encombré de nuages, leur début de championnat est rayonnant : ils ont obtenu une septième victoire en autant de journées,

ce qui leur offre six points d'avance sur Arsenal (2e, 15 pts), en accompagnant le déplacement du dauphin dimanche à Nottingham. Les Reds de Liverpool, eux, ont infligé à Brentford sa première défaite de la saison, en profitant de l'avantage numérique offert par Yehor Yarmoliuk, coupable d'un coup de tête à l'encontre de Jérémy Jacquet (45e+8). Les Bees menaient alors 1-0 grâce à une tête smashée

de Keane Lewis-Potter (44e, 1-0) et Liverpool semblait hors du coup, à l'image de Bradley Barcola, auteur d'un face-à-face manqué avec le gardien (20e), trois jours après son triplé à Linz en Ligue des champions. L'ailier français s'est cependant rattrapé avec une remise en retrait gagnante de la tête pour Alexander Isak (70e, 1-2), buteur huit minutes après la belle égalisation signée Victor Munoz (62e, 1-1).



MLS

Griezmann et Messi voient double

Antoine Griezmann a encore été l'homme du match samedi en MLS, en portant Orlando avec un doublé et une passe décisive lors de la victoire 4-1 contre DC United. Lionel Messi n'en finit plus de briller et a inscrit un nouveau doublé avec l'Inter Miami à l'occasion du succès 3-1 contre Atlanta. Le N.7 d'Orlando Griezmann a ouvert le score d'une reprise du pied droit après un-deux bien senti dans la surface (15e).

Dans la foulée, il glissait un régal de ballon piqué à son coéquipier Martin Ojeda, qui marquait d'un amour de talonnade acrobatique (22e).

"Grizou" a parachevé la partition à la 50e minute en récupérant la balle sur une faute de passe et en finissant avec tranquillité d'un tir croisé.

Avec cette 12e victoire de la saison en 30 matches, Orlando reste dans la course aux playoffs avec la 7e place de la conférence Est, sachant que les 7 premiers sont directement qualifiés. L'Inter Miami de la légende Lionel Messi est de son côté déjà qualifié, grâce à l'actuelle deuxième place des champions en titre.

L'Argentin a inscrit un doublé en seulement quatre minutes : une percée comme il en a le secret avant de finir du gauche (56e), puis sur un contre offert par l'extérieur du pied de Luis Suarez, en donnant le vertige aux défenseurs par son jeu de jambes (60e).

Le champion du monde 2022 est le meilleur buteur de la MLS, la ligue nord-américaine de football, avec 25 réalisations, bien devant l'attaquant Milan Iloski de Philadelphie et celui de Dallas Petar Musa (19 ans).



BAYERN MUNICH

Kompany souffre d'une blessure à la hanche

Le directeur sportif du Bayern, Max Eberl, a dû remplacer Kompany face aux médias après une soirée remarquable à l'Allianz Arena. Alors que le club le plus titré écrasait Leipzig dans un match à sens unique, l'homme à sa tête était visiblement en difficulté. L'ancien capitaine de Manchester City n'affichait pas son énergie habituelle : il est resté sur le banc pendant toute la rencontre au lieu d'arpenter sa zone technique. L'entraîneur de 40 ans avait lutté contre la maladie tout au long de la préparation de ce rendez-vous crucial. Eberl a révélé l'ampleur de ses difficultés physiques, confirmant qu'une combinaison de facteurs l'avait empêché de remplir ses obligations habituelles devant les caméras. Le directeur sportif a détaillé les problèmes médicaux dont l'entraîneur avait souffert avant le match. «Il a eu une infection toute la semaine, puis une blessure sportive à la hanche», a déclaré Eberl pour expliquer son absence en salle de presse, selon Sky Germany. Kompany ne pouvant diriger son équipe au bord du terrain, ses adjoints ont pris le relais pour veiller à ce que le plan tactique soit parfaitement exécuté. Aaron Danks et Rene Maric ont été chargés de donner les consignes depuis la ligne de touche, une transition qui semblait s'être faite sans accroc au vu du score final. Cette collaboration a été une source de fierté pour les dirigeants du club, illustrant la richesse de l'encadrement technique actuellement en place à Munich. Eberl a salué la manière dont le staff a géré la situation, soulignant que les limites physiques de l'entraîneur n'avaient pas perturbé le rythme de l'équipe sur le terrain. «Quand le corps ne suit pas, il faut aussi l'accepter», a déclaré Eberl lors de la conférence de presse d'après-match.

Une domination malgré les remous sur le banc de touche

Sur le terrain, les inquiétudes concernant la santé de l'entraîneur n'ont pas empêché le Bayern de livrer l'une de ses meilleures prestations de la saison. Un triplé de Luis Diaz a aidé l'équipe à reprendre la tête du classement de Bundesliga. Cette victoire a apporté une réponse parfaite aux récentes critiques, prouvant que l'effectif évolue à un haut niveau, que l'entraîneur principal soit debout ou assis pendant le match. Christoph Freund, le directeur sportif du club, avait déjà donné de brèves nouvelles à la mi-temps pour apaiser les inquiétudes grandissantes des supporters. A la fin de la soirée, c'est l'efficacité de l'équipe qui retenait l'attention. Le moment où survient cette blessure est particulièrement délicat compte tenu des prochaines échéances européennes du Bayern. Le géant allemand doit affronter Arsenal mercredi en Ligue des champions, un match important pour ses ambitions européennes. Malgré les limitations actuelles, le club reste optimiste et espère que son entraîneur principal sera complètement rétabli à temps pour se rendre à Londres et diriger l'équipe depuis le bord du terrain. Eberl s'est montré rassurant au sujet du match de mercredi, estimant que la période de repos après la rencontre contre Leipzig devrait suffire.

KOMPANY
PARMI LES FINALISTES DU
MEILLEUR ENTRAÎNEUR

LES MOTS CROISÉS

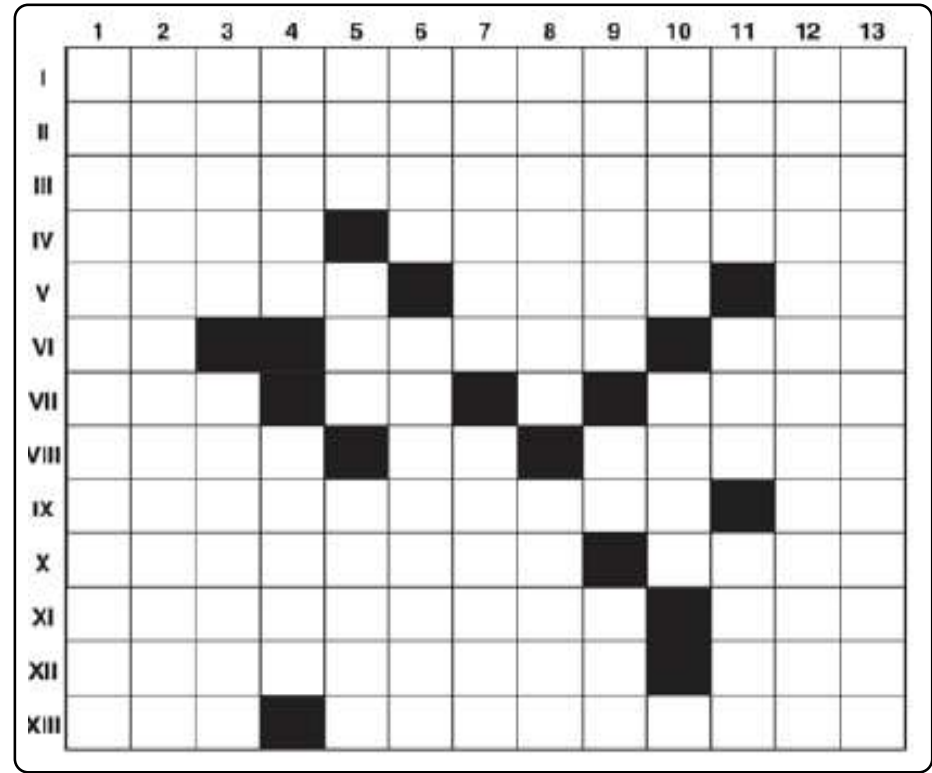
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. A donc rendu les armes. II. Passe donc de “visage pâle” à “peau rouge”. III. A forcément sa place dans la famille des “Beaux harnais”. IV. Cet ingénieur fut entre autres le fondateur de BMW. Sur Marne dans le Val-de-Marne. V. Il recouvre de vastes surfaces en Europe, en Chine et aux Etats-Unis. Au coeur d'un lieu saint. Symbole d'une unité de mesure physique. VI. Préfixe. Elément architectural. Grecque dans un sens comme dans l'autre. VII. Symbole d'une unité de mesure du système international. Un quartier de Roanne. Rien qu'à entendre ce mot et ça jette “un froid”. VIII. Mena mais dans le sens inverse. En novembre et décembre mais pas en octobre. Nom donné par les Tahitiens aux étrangers. IX. Auriez donc une attitude qui dénote un comportement de mépris. Un quartier de la Villette. X. Qui concerne l'art du médecin. Respecté l'ordre du jour. XI. Toutes petites écailles. Certains prétendent qu'il repose sur rien et que ce n'est qu'une illusion. XII. Général spartiate qui dirigea avec Thémistocle la flotte grecque à la bataille de Salamine. Suffixe que l'on ajoute à un adjectif numéral. XIII. Grâce à “l'Origine des sentiments moraux” ce philosophe allemand fut promu docteur en philosophie. Boissons emblématiques des Pieds-Noirs.

VERTICALEMENT

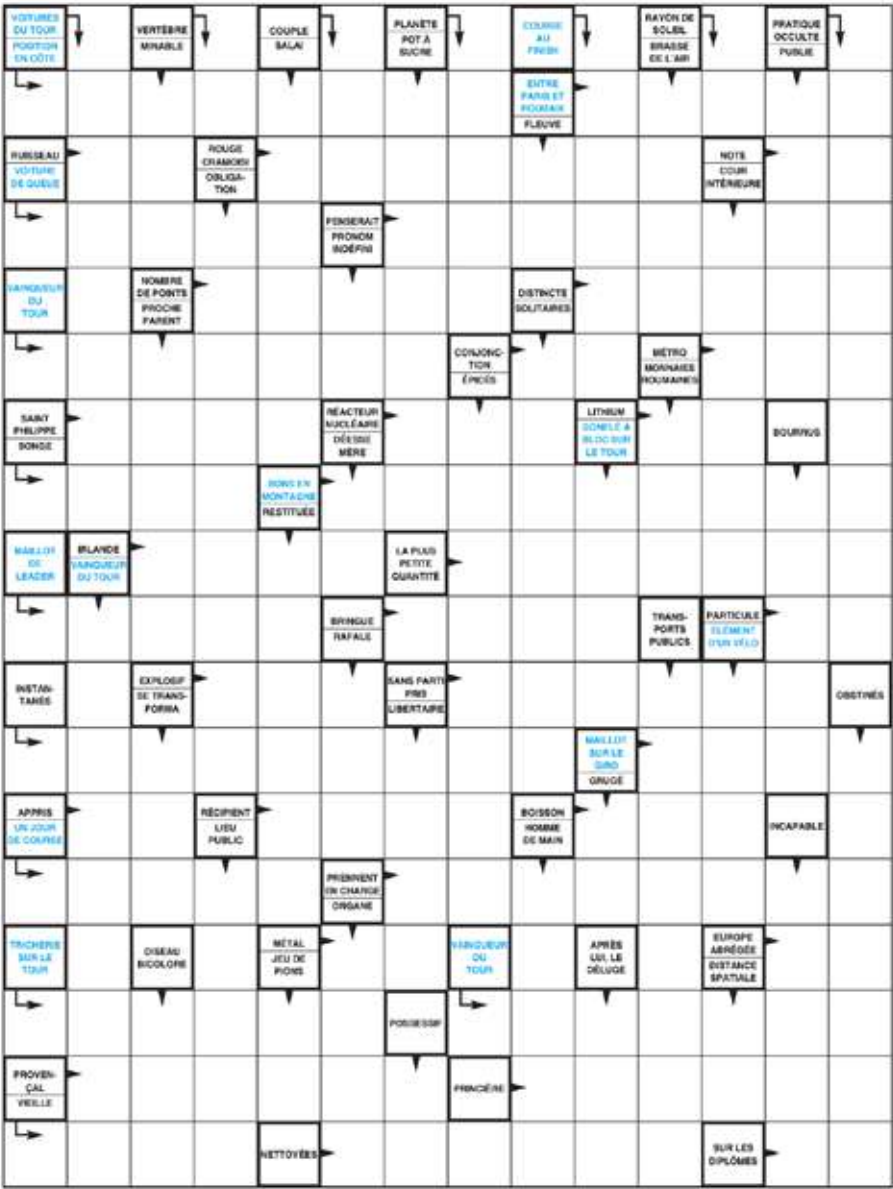
1. Disjoindre, dissocier en parlant de deux pièces de fonctionnement d'un mécanisme. 2. Est donc atteint dusyndrome de “Clérambault”. 3. Désigne entre autres un groupe de loupeteaux dans les mouvements scouts.Dans certaines circonstances, sa tête est soutenue par un bras. 4. Sa bataille se termina par la victoire deSeptime Sévère contre son rival Pescennius Niger en 194. Commune de France qui se situe dans l'airegéographique et dans la zone de production de l'AOP Valençay. 5. Prénom d'une actrice qui se fit connaîtreà 18 ans grâce à un film où elle joue le rôle de Lucy Hamon. Une des cinquante Néréides. Mit une auréoleautour de la tête des saints. 6. Il fut fondé en 1983 par Rémy Rachou. Fromage du Bugey. 7. Tangué quand il est grand. Touchai au but. 8. Ville et cours d'eau en Bavière. Si vous y mettez bon ordre, ça vous donnera forcément des idées. 9. Cariset. En fin d'étape et en tête du peloton. Il oeuvrera à la création de l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres. 10. Petite toile de tente à un seul mât. Une chanson de Félix Leclerc dans le répertoire de Céline Dion. 11. Les habitants de cette ville sont les Sagiens. Peintre, sculpteur, poète et écrivain. Niais mais pas devant un tribunal. 12. Etude des problèmes stratégiques liés à la situation géopolitique de l'Europe. 13. On les a à l'oeil.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
septembre

- ARBRE
BIO
CARBONE
CLIMAT
DECHETS
DIVERSITE
- DURABLE
ECOLO
ENERGIE
EOLIENNE
ESPECES
NATURE
- OGM
PETROLE
POLLUTION
RESPECT
VERT



REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M SILA
DAIRA DE AIN- EL-HADJEL
COMMUNE DE SIDI- HADJERES
NIF : 098528189074305

AVIS D ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément a l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 DU 16 Septembre 2015 portant réglementation des marches publics , Suite a L'avis d'appelle d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° :02 /2025 Paru dans le Journal électronique Cherchell news le:08/09/2026 et les quotidiens nationaux :Aswat le:09/09/2026 et L'express le : 10/09/2026 relatif a :

Etude et réalisation de l'aménagement urbain de la partie Nord de la cite Elmagtoui (1ere tranche) -lot de réalisation-

Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi-Hadjeres porte à la connaissance des Entreprises , Qu'à l'issue du jugement des offres, les projets ont été attribués provisoirement comme suite :

Lot N°	Désignation de lot	Enterprise	Note de l'offre Technique	Montant TTC En (DA)	Délai D'exécution
01	Etude et réalisation de l'aménagement urbain de la partie Nord de la cite Elmagtoui (1ere tranche) -lot de réalisation-	LAMRI YUCEF BENI ILMANE M'SILA Nif : 17828450029610402800	90.00	42 319 468.00	05 Mois

Conformant a l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 DU 16 Septembre 2015 portant réglementation des marches publics , les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peuvent présenter un recours au niveau de la commission communale des marches publics dans un délai de 10 jours a compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marche , dans le bulletin officiel des marches de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux .

Grand Prix Assia-Djebar

Trois plumes distinguées, une littérature en partage

Trois écrivains, trois langues et des univers littéraires différents. La huitième édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman a récompensé Sara Mohamed Mariche, Farida Sahoui et Hosni Kitouni. Organisée par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la cérémonie s'est déroulée samedi au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, autour de la devise « Dans la mémoire les racines de demain ».



NASSIM TERKI

Dans la catégorie du roman en langue arabe, Sara Mohamed Mariche a remporté le prix pour *Arafrat*, publié aux éditions ENAG. Farida Sahoui a été distinguée en langue amazighe pour *Agus*, paru aux éditions Talsa. En français, le jury a retenu *Ce que la mort m'a pris de toi*, de Hosni Kitouni, publié chez Casbah Éditions. La cérémonie s'est tenue en présence du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, d'Abdelwahab Boukrouh, chargé de mission à la présidence de la République, ainsi que de plusieurs personnalités du monde culturel et médiatique. Prenant la parole à cette occasion, le ministre de la Communication a rappelé la place d'Assia Djebar dans la littérature algérienne et son apport au rayonnement de l'identité nationale à l'étranger. Il a également mis en avant son engagement patriotique, soulignant l'importance de préserver l'héritage intellectuel et littéraire laissé par l'écrivaine. Pour le ministre, ce rendez-vous constitue aussi une occasion de soutenir les jeunes talents et de donner davantage de visibilité aux nouvelles voix du roman algérien. L'ambition est de

permettre à ces écrivains de faire connaître leurs œuvres au-delà des frontières et de contribuer au rayonnement de la littérature nationale. La tenue de cette huitième édition dans le contexte de la commémoration des massacres du 17 octobre 1961 a également été évoquée. Le ministre a rappelé l'attachement d'Assia Djebar à la cause nationale et salué la reconnaissance que lui a témoignée l'État algérien de son vivant. Il a, par ailleurs, souligné le rôle de l'ANEP dans la continuité de ce prix littéraire. Le président-directeur général de l'ANEP, Messaoud Alghem, a pour sa part insisté sur la place de la littérature dans la transmission de la mémoire et la construction de l'avenir. Il a présenté la culture et le livre comme des repères essentiels pour préserver l'identité nationale et assurer sa transmission aux générations futures. Au-delà du palmarès, les travaux du jury ont permis de dégager plusieurs tendances de la production romanesque algérienne. Présidé par le professeur à l'université de Tlemcen et poète Hakim Miloud, le jury a relevé l'importance accordée à la mémoire et à l'Histoire dans les œuvres examinées. Les transformations de la société, les questionnements psychologiques et les références au patrimoine occupent également une place notable dans les

romans soumis. Les membres du jury ont aussi observé un renouvellement des procédés narratifs, avec une diversité des registres d'écriture et une volonté d'exploration formelle témoignant de l'évolution du roman algérien dans les trois langues. Composé de neuf membres, à raison de trois représentants pour chaque langue, le jury réunissait, pour la catégorie arabe, Mustapha Madi, Hamid Bouhabib et Chérif Meribai. La catégorie amazighe comptait AHCÈNE Mariche, Kessila Aliq et Idir Belali, tandis que Maïssa Bey, Meriem Guemache et Leïla Hamoutene représentaient la catégorie française. Cette édition a enregistré 155 romans soumis à l'examen du jury, dont 79 en arabe, 13 en tamazight et 63 en français. Ces chiffres illustrent la diversité linguistique de la production romanesque présentée dans le cadre de cette distinction. Créé en 2015, le prix Assia-Djebar du roman entend encourager la création littéraire algérienne, promouvoir le livre et distinguer les meilleures œuvres romanesques d'auteurs algériens publiés en arabe, en tamazight et en français. En consacrant trois écrivains issus de ces espaces linguistiques, cette huitième édition prolonge ainsi sa vocation de soutien à la littérature nationale et à sa diversité.

Deux nouveaux festivals dédiés à l'enfant et à l'adolescent

Le livre pour enfants et adolescents aura désormais deux nouveaux rendez-vous dans le paysage culturel national. Le ministère de la Culture et des Arts vient d'instituer deux festivals culturels internationaux consacrés à ce public, avec l'ambition de donner davantage de place à la littérature jeunesse et de soutenir les professionnels qui font vivre ce secteur. Le premier, consacré à l'industrie du livre de l'enfant et de l'adolescent, a été créé par un arrêté du 22 juin 2026. Il vise à encourager le développement de l'édition jeunesse et à inciter les acteurs du secteur à proposer des ouvrages de qualité aux jeunes lecteurs. Le second festival, institué par un arrêté du 1er juillet 2026, porte sur la littérature et la culture de l'enfant et de l'adolescent. Il entend favoriser la création dans ces domaines et renforcer la place des œuvres destinées à la jeunesse dans la vie culturelle nationale. Les deux manifestations répondent ainsi à des objectifs complémentaires. La première s'intéresse au livre et à ceux qui le produisent, tandis que la seconde met l'accent sur la création littéraire et culturelle. Toutes deux accordent une place particulière aux enfants et aux adolescents, un public dont les besoins et les goûts appellent une offre adaptée. La création de ces festivals marque une nouvelle étape dans la politique du ministère en faveur de la jeunesse. Reste désormais à découvrir comment ces deux rendez-vous prendront forme et quelles activités seront proposées pour rapprocher les jeunes lecteurs du livre et de la création.

Festival international du théâtre de Béjaïa

Béjaïa fait **vivre** le théâtre au-delà des planches

Entre compétition internationale, spectacles de proximité et hommage au théâtre libanais, le Festival international du théâtre de Béjaïa poursuit son ambition de rapprocher les artistes du public. Le Festival international du théâtre de Béjaïa franchi une nouvelle étape vendredi soir avec l'entrée en compétition des troupes professionnelles. La pièce *Saât 03:03*, présentée par la troupe irakienne, a ouvert cette phase devant un public nombreux, réuni dans la grande salle du Théâtre régional de Béjaïa (TRB) Malek-Bouguermouh. En parallèle, le théâtre a investi d'autres espaces de la ville. À la Maison de la culture, la troupe Phoenix a donné le coup d'envoi des Journées du théâtre de village avec sa pièce *Tansawt*. Inscrite dans la programmation de cette quinzième édition, cette initiative entend élargir l'accès aux représentations et permettre à des publics éloignés des salles traditionnelles de découvrir le spectacle vivant. Prévu du 16 au 22 octobre, les Journées du théâtre de village réunissent sept troupes et prévoient l'attribution de quatre récompenses. Les représentations se poursuivront également dans plusieurs communes de la wilaya, notam-

ment Akfadou, Ouzellaguen, Amizour, Aokas, El Kseur, Akbou et Kherrata. Une manière de donner davantage de place aux pratiques théâtrales locales et de multiplier les occasions de rencontre entre les artistes et les habitants. Cette volonté d'ouverture se retrouve dans les animations programmées à travers Béjaïa. Théâtre de rue, spectacles de clowns, magie et contes sont annoncés dans plusieurs lieux, de la porte Sarrazine à la Casbah, en passant par l'école primaire d'Aamriw, le pôle urbain d'Ighzer Ouzarif et le centre pour enfants à besoins spécifiques de Sidi Ali L'ber. En sortant des salles, le festival s'adresse ainsi aux familles, aux enfants et aux habitants des différents quartiers. Le théâtre se veut ici accessible à tous, sans perdre de vue sa vocation artistique. Cette présence dans les espaces de vie donne à la manifestation une dimension populaire qui complète le programme destiné aux professionnels et aux amateurs. Le Liban occupe une place particulière dans cette édition. La guerre et les bombardements n'ont pas permis à la troupe libanaise invitée de préparer un spectacle pour le festival. Si cette situation prive le public béjaoui d'une représentation, elle donne aussi une por-

tée particulière à l'hommage rendu au théâtre libanais. À Beyrouth, le Théâtre national libanais, animé par le comédien et metteur en scène Kassem Istanbouli, a ouvert ses portes aux familles déplacées. Des ateliers artistiques y ont notamment été organisés pour les enfants, dans un contexte marqué par les conséquences de la guerre. Le théâtre y dépasse ainsi le cadre de la scène pour devenir un espace d'accueil, d'expression et d'accompagnement face aux traumatismes. Le festival de Béjaïa rendra hommage à Kassem Istanbouli et au Théâtre national libanais pour cet engagement. Une reconnaissance qui rappelle le rôle que peuvent jouer les artistes et les institutions culturelles auprès des populations confrontées aux épreuves. Sur le plan artistique, la programmation internationale réunit plusieurs traditions et approches de la scène. Après l'ouverture assurée par la troupe de théâtre et de drame des Turkmènes d'Irak avec *Saât 03:03*, l'Italie sera représentée par la compagnie TIR Opera Urbana APS, qui présentera *Pagliacci*, d'après l'œuvre de Ruggero Leoncavallo. Le Sénégal participera avec *La Graine de la discorde*, portée par la compagnie du théâtre académique de l'École nationale des arts et mé-

tiers de la culture. La Russie sera présente avec le Théâtre des jeunes spectateurs Alexandre-Bryantsev de Saint-Petersbourg et sa pièce *Pauvre Lisa*. La Tunisie prendra part à la compétition avec El Haribate (*Les Fugitives*), du Théâtre national tunisien. L'Algérie sera défendue par deux productions. Le Théâtre national algérien présentera Djana-zet Ayoub (*Les funérailles d'Ayoub*), lauréate du Grand Prix du 18e Festival national du théâtre professionnel. Le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou proposera, pour sa part, *Lawhat El Dem* (*La planche du sang*). À l'issue de la compétition, le Grand Prix « Gouraya » distinguera le meilleur spectacle. D'autres prix récompenseront les meilleures interprétations féminine et masculine ainsi que la meilleure scénographie. Un prix spécial du jury viendra compléter le palmarès. Présidé par Ziani Chérif Ayad, le jury réunira des personnalités du monde théâtral de plusieurs pays. Entre rencontres internationales, créations scéniques et initiatives de proximité, le festival entend ainsi faire dialoguer différentes expériences artistiques tout en maintenant le théâtre au contact direct du public.

N.T.

Trait d'esprit

“Si l’Homme crée tant de souffrance, quel droit a-t-il de se plaindre de ses propres souffrances ?”

Romain Rolland

Tribunal criminel près la cour d’Alger
Deux prévenus condamnés à la peine de mort dans une affaire de trafic de drogues

Le tribunal criminel près la cour d’Alger a prononcé, hier, la peine de mort à l’encontre de deux accusés pour importation et trafic illicites de drogues de synthèse, portant sur une quantité de 144 kg. Cette quantité correspond à l’équivalent de 235 000 comprimés d’ecstasy. Ces condamnations ont été prononcées en application de la loi n° 25-03 du 1er juillet 2025 relative à la prévention et à la répression de l’usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

Ryanair rappelé à l’ordre pour sa publicité sur Dakhla

La compagnie Ryanair est sous le feu des critiques en Irlande après avoir promu ses vols vers Dakhla comme une «aventure marocaine». Saisie par l’eurodéputée Lynn Boylan, l’autorité de contrôle publicitaire irlandaise (ASA) a estimé que cette campagne était trompeuse, car elle présente Dakhla comme faisant partie du Maroc, alors que la ville se situe au Sahara occidental. Pour l’élue du Sinn Féin, cette communication occulte l’identité d’un peuple distinct en ignorant le statut politique du territoire. L’ASA a abondé dans ce sens, s’appuyant sur le fait que le Sahara occidental est toujours inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l’ONU, un point récemment réaffirmé par une résolution de l’Assemblée générale des Nations unies. En conséquence, l’organisme de contrôle recommande le retrait immédiat de ces publicités.

Tissemsilt
Démantèlement d’un réseau de trafic de psychotropes

La Sûreté de wilaya de Tissemsilt a mis fin aux activités d’un réseau criminel spécialisé dans le trafic de substances psychotropes avec l’arrestation de quatre individus. L’opération a permis la saisie de 105 gélules de Prégabaline (dosées à 300 mg). L’intervention a été déclenchée après que des informations ont signalé des ventes suspectes de produits psychotropes ciblant particulièrement les jeunes. Sous la supervision du parquet, des investigations approfondies ont permis d’identifier les suspects et de les localiser. Ces derniers ont été interpellés alors qu’ils circulaient à bord d’un véhicule de tourisme. Lors de la fouille du véhicule, les forces de l’ordre ont découvert la marchandise, astucieusement dissimulée dans des caches aménagées dans l’habitacle. Outre les médicaments, les policiers ont saisi quatre téléphones portables ainsi qu’une somme de 5 000 da, présumée issue de ce trafic. Les services de sécurité ont précisé qu’à l’issue de l’enquête, les quatre mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes.

Batna
Décès du moudjahid H’mida Benaicha

Le moudjahid H’mida Benaicha est décédé hier dans la commune de Timgad (Batna) à l’âge de 86 ans, des suites d’une longue maladie, rapporte l’APS. Le défunt, né dans la région d’Ouled Melouk dans la commune de Chemora, avait rejoint en 1960 les rangs de la glorieuse Révolution où il s’est battu jusqu’à l’Indépendance. Le corps du défunt a été inhumé hier après-midi au cimetière de Timgad, selon la même source.

Pluies attendues aujourd’hui sur le Nord et le Sud du pays

Une perturbation météorologique touchera aujourd’hui le nord du pays, apportant des pluies localement importantes (jusqu’à 50 mm) et des vents violents sur une large zone, d’Oran jusqu’à Tébessa. Le sud connaîtra également un temps instable avec des averses abondantes et des vents forts, notamment à Béchar et In Salah. Malgré ces pluies, les températures resteront anormalement élevées pour la saison, atteignant jusqu’à 35 °C dans le sud.

Ligue des Champions d’Afrique : le MCA s’incline face aux Enugu Rangers

Le MC Alger a concédé une défaite (2-0) hier face aux Nigériens d’Enugu Rangers, lors du match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions d’Afrique, disputé au stade MKO Abiola d’Abeokuta. Après un match équilibré, le MCA a craqué dans la dernière ligne droite. En l’espace de quatre minutes, la défense algérienne a encaissé deux buts : un premier sur penalty signé Asuquo Uwana (83e), suivi d’une seconde réalisation de Florin Temitope (87e). La rencontre a été marquée par une forte tension, entraînant l’expulsion du milieu de terrain Oussama Benhaoua dès la 53e minute. Les Nigériens ont également terminé le match à dix, après l’exclusion de leur gardien de but en première période. Seul représentant algérien encore en lice dans cette compétition après l’élimination de la JS Saoura, le triple champion d’Algérie devra réaliser un véritable exploit au match retour. Privé de plusieurs éléments clés, dont Kohili Benahmed et Mohamed Benkhemassa, le MCA est attendu vendredi prochain à 20 h au stade Ali Ammar de Douera pour tenter de renverser la situation.

Coupe de la CAF
L’USMA passe au prochain tour sur tapis vert

L’USM Alger poursuit son parcours continental sans avoir à fouler les terrains. Les Rouge et Noir sont officiellement dispensés de leur double confrontation face aux Panthers FC de Guinée équatoriale, après le retrait de ces derniers de la Coupe de la Confédération africaine 2026-2027. La formation équato-guinéenne a justifié son forfait par des difficultés financières devenues insurmontables. Dans un communiqué adressé à ses supporters, la direction du club a expliqué avoir tenté de réunir les moyens nécessaires pour assurer sa participation, mais que les dépenses liées à cette campagne africaine se sont révélées trop lourdes à supporter. Les Panthers FC ont notamment évoqué les frais de

déplacement et d’hébergement, la location du stade, ainsi que les coûts liés à l’organisation des rencontres et à la prise en charge des officiels. Malgré les efforts déployés pour honorer leur engagement continental, le club a finalement été contraint de renoncer à la compétition. Ce retrait ouvre ainsi directement les portes du prochain tour préliminaire à l’USM Alger, qui échappe à une double confrontation initialement programmée. Le club algérois peut désormais se concentrer sur la suite de son parcours africain, dans l’attente de connaître l’identité de son prochain adversaire. Il devra toutefois attendre la confirmation officielle de la Confédération africaine de football (CAF) pour être définitivement fixé. H. M.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

La violence des colons en Cisjordanie frappe désormais journalistes et diplomates

En l’espace de deux jours, la violence des colons extrémistes en Cisjordanie occupée a dépassé le cadre habituel des agressions contre les agriculteurs palestiniens pour toucher des journalistes étrangers et des diplomates européens, suscitant une vague de condamnations internationales et relançant le débat sur l’impunité dont jouiraient les auteurs de ces actes.

Vendredi passé, la photojournaliste américaine Heidi Levine, en reportage pour le Washington Post près du village d’Abu Falah au nord-est de Ramallah, a été grièvement blessée par des hommes cagoulés alors qu’elle documentait des attaques contre des Palestiniens venus récolter leurs olives. Malgré sa veste marquée Presse, elle a été jetée à terre et frappée à coups de pied et de bâtons, contractant quatre vertèbres fracturées et une côte cassée. Son matériel lui a été dérobé. Le Comité pour la protection des journalistes y voit un schéma récurrent de harcèlement visant ceux qui couvrent les exactions des colons, une pratique qui menace l’accès du public à l’information. Le lendemain, des colons cagoulés ont attaqué des diplomates européens et des représentants de l’Église catholique à Taibeh, lors d’une action de solidarité avec les Palestiniens pendant la récolte. L’agression visait notamment le consul général belge, des diplomates français et polonais ainsi qu’un maire français. Le ministre belge des Affaires étrangères, Maxime Prévot, a dénoncé une attaque liée à la politique de colonisation et annoncé sa volonté de plaider pour des sanctions européennes renforcées, rappelant que la puissance



occupante a l’obligation de protéger civils, diplomates et journalistes. Aux États-Unis, le secrétaire d’État Marco Rubio a exprimé une vive préoccupation et demandé des mesures plus fermes de la part d’Israël, tandis que le Washington Post a réclamé une enquête complète. Les autorités israéliennes ont affirmé avoir ouvert des enquêtes, sans qu’aucune arrestation ne soit annoncée. Ces incidents s’inscrivent dans une escalade marquée de la saison des olives. Selon l’ONG israélienne Yesh Din, au moins 170 attaques de colons ont été recensées de-

puis le 27 septembre, tandis que le ministère palestinien de la Santé fait état de quatre morts et de plus de cent blessés. Entre un agriculteur privé de sa récolte, une journaliste battue dans l’exercice de ses fonctions et des diplomates agressés, le cercle des victimes ne cesse de s’élargir. Ces événements posent avec acuité la question de la responsabilité de la communauté internationale, dont les condamnations répétées ne suffisent plus, sans mesures concrètes, à protéger les civils, les observateurs internationaux et la liberté d’informer.. R. N.

CEUTA
Vaste opération de démantèlement des campements de migrants



Hier matin, plus de 350 agents de la police nationale espagnole ont été déployés à Ceuta pour évacuer les derniers campements de migrants. Cette intervention survient près de trois mois après les arrivées massives enregistrées fin juillet depuis le Maroc. L’opération a ciblé plusieurs points névralgiques de la ville, notamment les quartiers de Poblado Regulares, Los Rosales, Príncipe Alfonso, ainsi que les environs du Centre de séjour temporaire (CETI) et les entrepôts de Tarajal. Pour organiser ce mouvement, la police a instauré des contrôles aux accès et assuré le transfert des migrants, via des autobus, vers le Centre d’accueil temporaire des étrangers (CATE) pour leur identification

et le traitement de leur dossier administratif. Les mineurs ont, pour leur part, été conduits au siège de la direction supérieure de la police pour les formalités d’usage. Cette action s’inscrit dans la stratégie du ministre de l’Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, qui avait promis de libérer toutes les zones boisées et urbaines avant le 1^{er} novembre. Si le bilan officiel fait état de 11 756 retours vers le Maroc depuis le 10 août, la situation reste tendue. En effet, certains migrants se sont repliés vers la périphérie de la ville pour échapper aux évacuations, tandis que des désaccords persistent entre le gouvernement central et les autorités locales, particulièrement sur la prise en charge des mineurs non accompagnés. ■